

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 20

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 12 OCT., 1939

Imprimée à Huntingdon, Que.

Prix 5cts

MM. Duplessis et Godbout à Ormstown M. Paul Gouin à Valleyfield samedi

L'UNION NATIONALE



M. DELPHA SAUVÉ, député du comté de Beauharnois, de nouveau candidat de l'Union Nationale, ouvrira sa campagne, dimanche soir, dans la salle du Collège de Beauharnois.

Les assemblées des candidats

M. Philippe Boyer

Le candidat de l'Action Libérale Nationale sera le premier à tenir des assemblées dans le comté en vue de l'élection provinciale du 25 octobre. En effet, M. Philippe H. Boyer, (Suite à la page 6)

L'Honorable Duplessis parle à Ormstown cet après-midi et le chef libéral le suivra samedi après-midi — M. Paul Gouin tiendra un grand ralliement de l'Action Libérale samedi après-midi à l'Hôtel de Ville de Valleyfield

MM. LUCIEN FAUBERT ET J.-P. CHATEL DEVANT LA CONVENTION LIBERALE CET APRES-MIDI A VALLEYFIELD

Les activités politiques connaîtront une grande recrudescence au cours de la prochaine semaine dans le comté de Beauharnois. Cet après-midi, l'Honorable Duplessis, premier ministre de la province, tient un grand ralliement, à Ormstown, dans le comté de Chateauguay et des milliers de ses partisans de tous les coins de la région sont accourus l'entendre.

Le parti libéral du comté de Beauharnois préside, cet après-midi, à l'Hôtel de Ville de Valleyfield au choix de son candidat officiel par une grande convention. MM. Lucien Faubert et J. Paul Chatel se disputent les suffrages des délégués officiels du comté. M. Godbout, chef libéral, sera à Ormstown samedi après-midi avec ses principaux lieutenants.

Depuis le choix définitif de son candidat, l'Action Libérale Nationale déploie beaucoup d'activités et M. Philippe Boyer, agent d'assurances, de St-Louis de Gonzague, semble confiant de remporter la victoire. Aussi verrons-nous, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, tenir samedi après-midi, à l'Hôtel de

Ville de Valleyfield un grand ralliement pour le comté de Beauharnois et les comtés du district.

Avec la fin de semaine, nous connaissons une fièvre électorale dans tous les partis en présence dans la présente lutte.

Bref, il semble que les électeurs du comté de Beauharnois seront servis à souhait puisque les candidats officiels de l'Union Nationale, l'Action Libérale Nationale et du Parti libéral n'entendent pas se laisser dépasser dans cette course vers la victoire du 25 octobre prochain.

M. Delpha Sauvé a une bonne avance sur ses adversaires mais M. Philippe Boyer de l'Action Libérale reprend le terrain perdu et travaille activement à parfaire les cadres de son organisation. Quant au candidat libéral, il sera choisi cet après-midi et il est probable que les libéraux se rallieront au choix de la convention.

Tout de même, les cartes électorales sont fort embrouillées et les candidats auront peut-être quelques difficultés à démêler leur jeu avant de se servir de tous leurs atouts.

LES CANDIDATS DU PARTI LIBERAL



M. LUCIEN FAUBERT



M. J.-P. CHATEL

Le parti libéral du comté de Beauharnois tient, cet après-midi, sa convention pour le choix d'un candidat officiel qui fera la lutte à MM. Sauvé et Boyer. Les délégués seront appelés à choisir M. Lucien Faubert ou M. J.-P. Chatel, les deux candidats qui portent leur nom devant la convention.

L'Ecole Ménagère quitte définitivement son local

Sur le refus formel du Conseil de la Cité de Valleyfield d'aider l'Ecole d'une obole si minime fut-elle, cette institution se voyait obligée de fermer ses portes samedi dernier.

L'octroi provincial étant garanti par une contribution municipale, se trouve par le fait même annulé.

L'Ecole Ménagère a quitté définitivement le local de l'Ordre des Moose.

A ce sujet, la directrice bénévole dit qu'elle trouve déjà l'appui de philanthropes, et cette institution qui possède un outillage complet pour démonstration d'art culinaire, cours de coupe et couture, reprendra ses activités en novembre, sous un autre patronage.

M. Philippe Boyer, candidat de l'A.L.N.

La convention de l'Action Libérale Nationale a choisi officiellement et unanimement, dimanche soir, à l'Hôtel de Ville, M. Philippe H. Boyer, de St-Louis de Gonzague — Discours de MM. Boyer, Théoret, Cailhier et Boisseau

"J'ENTRE DANS CETTE LUTTE SANS AMBITION PERSONELLE"

"J'entre dans cette lutte sans aucune ambition personnelle, sans aucun intérêt, sans rechercher de vaines gloires, avec les mains nettes et j'entends en sortir de même, le 25 octobre, élu ou battu. Je pourrai peut-être être vaincu mais je ne serai certes pas diminué car j'entends faire une lutte très propre, honnête et sans soulever les mesquines passions politiques."

C'est ainsi que s'exprimait dimanche soir le candidat de l'Action Libérale Nationale, M. Philippe H. Boyer, après avoir été choisi unanimement comme le porte-étendard du parti national de M. Paul Gouin, dans le comté de Beauharnois.

La convention fut tenue en l'Hôtel de Ville en présence de quelques 500 personnes et sous la présidence de M. Arthur Barrette. Au début de

l'assemblée pour déterminer le choix d'un candidat officiel de l'Action Libérale dans le comté, les noms de MM. Eustache Langevin et Philippe H. Boyer furent portés devant la convention mais M. Langevin se désista en faveur de M. Boyer.

Au milieu des applaudissements de la foule, M. Philippe Boyer adressa alors la parole immédiatement lors de l'assemblée de la nomination tenue sous la présidence de M. Elie Lalumière, président de l'Action Libérale Nationale dans le comté.

Ont également adressé la parole MM. Raoul Théoret, président du Syndicat du Textile, M. Antonin Cailhier, professeur, et M. Fernand Boisseau, de comité central de l'Action Libérale Nationale et l'un des Lieutenants de M. Paul Gouin. (Suite à la page 7)

L'ACTION LIBERALE



M. PHILIPPE H. BOYER, choisi candidat officiel de l'Action Libérale Nationale du comté de Beauharnois, ouvrira sa campagne, samedi après-midi, à l'Hôtel de Ville de Valleyfield avec son chef, M. Paul Gouin.

M. Maxime Raymond ne veut pas mêler les questions

Le député de Beauharnois-Laprairie dit que le verdict qui sera rendu le 25 ne peut pas exprimer le sentiment de la province de Québec en matière de participation, une question fédérale

EN DEHORS DE CET ENCHEVETREMENT

Montreal, 7. — M. Maxime Raymond, C.R., député de Beauharnois-Laprairie à la Chambre des Communes a fait, vendredi soir, la déclaration que voici:

"A la suite des déclarations de MM. Duplessis et Lapointe, mettant en cause, au cours de la présente lutte électorale, la question de la participation du Canada à la présente guerre, plusieurs m'ont prié de faire connaître mon attitude.

"A mon avis, une élection provinciale ne peut porter que sur des questions d'ordre provincial et non sur des mesures relevant des autorités fédérales. La raison en est bien simple. Les personnes en cause ne sont pas les mêmes, les questions en

jeu ne sont pas les mêmes, les juges ne sont pas les mêmes. Et personne n'a autorité pour changer cet état de choses.

"Dans cette élection, le public ne peut être appelé qu'à se prononcer sur le mérite de l'administration Duplessis, sur le mérite respectif des chefs qui s'offrent à administrer les affaires de la province et sur le mérite respectif de leur programme; la question de la participation du Canada à la présente guerre étant une question du domaine fédéral, ne peut entrer en ligne de compte.

"Député au parlement fédéral, je n'entends pas confondre les questions qui sont du domaine fédéral (Suite à la page 6)

Comment se soulager des souffrances du

RHUME de POITRINE



D'abord—au coucher, masser la gorge et la poitrine avec du Vicks VapoRub. Ceci allégera le mal.

Ensuite—pour prolonger encore son action déjà durable, étalez une couche de VapoRub sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chauffé.

Longtemps après que le sommeil est venu, le VapoRub continuera à agir—détachant les mucosités—diminuant les douleurs musculaires—dissipant la constriction—dégageant les voies respiratoires—apaisant la toux et soulageant la congestion locale.

Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.



St-Antoine Abbé

Dimanche, étaient de passage chez M. Joseph Lussier, M. Jérôme Lemieux et sa mère de Plattsburg.

M. et Mme Roméo Barrette ainsi que leurs enfants Yves et France sont allés visiter leurs enfants à Valleyfield.

Mlle Jeanne Chartrand en fin de semaine chez son père, M. Arthur Chartrand.

M. Alcide Favreau de Montréal, en visite chez M. Louis D'Amour, dimanche.

Dimanche dernier, M. Roméo Barrette et le docteur Deguire de Valleyfield sont allés à la chasse au chevreuil à Montebello. La chasse fut difficile à cause de l'épaisseur du feuillage. On ne rapporta qu'un chat sauvage.

M. Hormisdas Rémillard de Châteauguay, N.-Y., visitait ses parents, M. et Mme Elie Rémillard, dimanche après-midi.

MM. Roger, Paul et Emile Cartier ainsi que M. Bourgoïn, de passage chez M. Pierre Métras, dimanche.

Mme Wilfrid Renaud et sa soeur, Mme Dalma Lefebvre, toutes deux de Valleyfield, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Ménard.

Mmes Cléophas Roy, Léonard Bertrand de Montréal visitaient M. et Mme Stanislas Damour, dimanche.

MM. Emile et Dalma Roy de passage à St-Antoine, dimanche après-midi.

Mlle Thérèse Barrette en fin de semaine à St-Zotique, chez sa tante, Mme Ludger Véronneau.

M. et Mme Roméo Barrette sont allés à Montréal quelques jours, cette semaine. Ils visitaient leur fille, Mme Reynold Goneau.



Paresse du Foie

Teint blême, biliosité, indigestion, irritabilité, résultat de l'action paresseuse du foie. Vous pouvez stimuler cet organe avec les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Elles vous remettront vite sur pied, en vous procurant bonne digestion, teint clair et joyeux entrain.

Les Pilules du Dr. Chase Pour les Reins et le Foie

St-Urbain

Carnet social

M. et Mme Gilbert Monnière de Montréal, en fin de semaine chez M. Gilbert Monnière.

Mlle Evangéline Turcot de Montréal, en visite chez M. Cyrille Turcot.

La famille Adélaïde Dufresne de retour à Montréal après avoir passé la saison estivale à St-Urbain.

M. Arthur Sabourin de St-Jean, en fin de semaine à St-Urbain, chez des parents.

Mlle Aurore Séguin des Cèdres, passe une huitaine chez Mmes Marguerite et Marie-Rose Séguin.

M. René Dufour, en fin de semaine à St-Urbain.

M. et Mme Rodolphe Marciel et leur famille, les invités de M. et Mme Jos. Jodoin, dimanche.

M. et Mme Charles Ménard de Ste-Martine, rendaient visite à Mme Israël Doré.

M. et Mme Josaphat Beaulieu à St-Antoine-Abbé, dimanche.

M. et Mme Albert Payant, en visite à St-Constant, chez M. et Mme Gaston Fyfe.

M. Omer Faucher a fait dernièrement l'acquisition d'une terre de M. le notaire Poupard. M. Faucher viendra s'y établir sous peu.

Dimanche dernier, M. et Mme Fabien Lemieux recevaient à dîner un groupe de parents à l'occasion de la

visite de M. et Mme Stanislas Lemieux d'Osborn, Idaho. Au nombre des invités on remarquait M. et Mme Stanislas Lemieux, M. et Mme Domina Lemieux de St-Chrysostôme, M. et Mme Wilfrid Lemieux de Valleyfield, Mme Aurore Lemieux de St-Urbain, M. et Mme Archibald Lemieux, M. Jos. Lemieux de Montréal, M. et Mme Elias Poupard de St-Isidore, M. et Mme Joseph Hébert de Ste-Martine, M. et Mme James Barrett de Huntingdon, M. et Mme Lionel Lemieux, M. et Mme Lionel Leduc, Mlles Marthe et Armande Lemieux, M. Laurent Phoenix de Valleyfield, M. et Mme Stanislas Lemieux, Mme Claire Payant, Bertrand Lemieux et Simon-Marc Lemieux de St-Chrysostôme, M. et Mme Anatole Hébert de Ste-Martine, Mlles Annette et Thérèse Lemieux, MM. Stanislas et Jean-Marc Lemieux de Montréal, M. et Mme Bruno Beaulieu, MM. Jacques et Yves Beaulieu, M. et Mme Isidore Perras, Mlles Jeanne Léonard, Berthe Dubuc, Noëlla et Thérèse Poupard, Roch, Rolland et Réal Poupard de St-Isidore, Mme Lorraine Ricard de St-Urbain.

Après avoir quitté le Canada, M. et Mme S. Lemieux visiteront New-York et de là se rendaient à Salt Lake City, puis rendaient visite à Mme Marvin Smith de Greenbelt, Maryland.

ST-TELESPHORE

Feu M. l'abbé Jean-Marie Glaude, vicaire à Montcerf

Mercredi dernier, le 27 septembre, est décédé, en l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'abbé Jean-Marie Glaude, vicaire à Montcerf, à l'âge de 30 ans et 3 mois.

Après de brillantes études au Collège Bourget de Rigaud, il entra au Grand Séminaire de Montréal pour compléter ses études théologiques, et fut ordonné prêtre par Mgr Deschamps, le 6 juin 1926. Il fut successivement vicaire à Gracefield et à Montcerf, diocèse de Mont-Laurier.

La dépouille mortelle fut exposée à la maison paternelle. La translation des restes se fit la veille à l'église paroissiale. Un cortège distingué et sympathique, parmi lequel on pouvait remarquer un grand nombre de confrères du défunt, suivait le convoi funèbre.

La levée du corps fut faite par l'abbé Emile Sauvé, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Charles Campeau, curé de Constable, N.-Y., cousin du défunt, assisté de M. l'abbé Ernest Levac, diacre, et du Rév. Père Philippe Lalonde, C.S.V., sous-diacre, confrères de classe du prêtre défunt.

Des messes furent dites aux autels latéraux par l'abbé Euclide Elie de Trout-River, et le Rév. Père Roy des Pères Blancs d'Afrique.

Assistaient au sanctuaire: MM. les abbés H. Martel de St-Polycarpe, Octave Delisle de Rivière Beaudet, R. D. MacDonald, Ste-Marthe, A. Billette de Ste-Justine, Emile Sauvé

de St-Télesphore, Valérien Carrière de Pointe Fortune, Charles Campeau de Constable, N.-Y., Rév. Père Roy, P.B.A., Rév. Père Charles Sauvé, O.M.I., Euclide Elie de Trout River, Albert Dandurand de St-Télesphore, Rév. Père W. Sénécal, C.S.V., supérieur du Collège Bourget, R. Père Préséault, et Père Philippe Lalonde, tous du Collège Bourget, MM. les abbés René Langlois, Aimé Pilon, Henri Cloutier, Gonzague Leboeuf, Ernest Levac, tous de Valleyfield, l'abbé Léger de St-Polycarpe, l'abbé A. Séguin de St-Lazare, l'abbé A. Guibault de Montréal.

Le défunt laisse pour pleurer sa jerte, sa mère inconsolable, Mme Ephrem Glaude; ses soeurs: Mlles Marie-Ange, Corona et Théodora Glaude; ses frères: MM. Elmira, Lionel et Jean-Paul; ses belles-soeurs: Mmes Elmira et Lionel Glaude; d'autres parents: Rév. Soeur-St-Jean Climaque des SS. Grises de la Croix, MM. Ovide et Théodule Gauthier, M. et Mme Oscar Brazeau d'Ottawa, M. Adrien Bériault de Lachine, M. Armand Brazeau d'Ottawa, Pauline, Fernande, Gisèle Glaude, Alice Brazeau, Guy Glaude.

Parmi la grande assistance aux funérailles, outre celles déjà mentionnées, nous remarquons les personnes suivantes: M. et Mme Alfred Rinfret, M. et Mme A. Sicotte, M. et Mme Henri Rinfret, la famille Adrien Bériault, M. et Mme A. Gérald, MM. Trefflé et Donat Bériault, les familles Cyprien Bériault, Théodule Gauthier, Edouard Brouillard, (Suite à la page 5)

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD
MONTREAL \$1.20
OTTAWA 2.25

SAMEDI, 21 oct., par les trains ordinaires.
DIMANCHE, 22 oct., par les trains du matin (où ils circulent)
Retour: jusqu'au LUNDI, 23 oct., par les trains ordinaires.

Tarifs réduits de plusieurs autres destinations.
Voitures ordinaires seulement. Renseignements de
J.-L. TURCOTTE, agent du Can. Nat. 203, rue Victoria, Tél. 488

Assemblée du conseil de la paroisse de Saint-Anicet

Assemblée tenue le 2 octobre 1939, tous les membres étaient présents. M. Hédala Caza, maire, présidait.

Les comptes suivants furent approuvés: F.-E. Latreille, 50c; Ovide Duhême, \$2.40; Alfred Durocher, \$1.80; Joseph Durocher, \$2.00; Frank Robidoux, \$1; J.-E. Caza, \$75; Imprimerie Formules Provinciales, \$3.06; Concession Quesnel: Angelbert Brunet, \$45.68; Robert Leblanc, \$25; Charles Chartrand, \$16.60; Edgar Grenon, \$25; Robert Leduc, \$35.80; Gérard Dumouchel, \$25.60; Zéphirin Chrétien, \$23.80; Florent Carrière, \$8; Edmond Chrétien, \$46.40; Sam. Carrière, \$4; Arthur Caza, \$44.50; Réal Brunet, \$25; Jos. Rankin, \$34.80; Josaphat Brunet, \$6.20; Lucien Caza, \$2.40; Zéph. Dumouchel, \$38.80; Hortemius Mainville, \$19.20; Alphonse Legault, \$10.60; Wilfrid Carrière, \$30.63; Donat Dumouchel, \$14.80; Elie Carrière, \$4.80; Napoléon Leblanc, \$11.60; Arnel Grenon, \$8.80; Adrien Brunet, \$1.60; Alcide Richer, \$13.40; Emile Leblanc, \$21.40; Jules Leblanc, \$28.80; Wilfrid Carrière, \$19.20; Israël Beaudry, \$38.25; J.-E. Smith, \$66.40; E. J. Curran, \$12; J.-B. Carrière, 80c; Léo St-Onge, \$14; J.-E. Smith, \$15.50; E.-J. Curran, \$68.80; Brunet Real, \$8.80; Robert Leblanc, \$3.80; Gérard Dumouchel, \$6.80; Angelbert Brunet, \$8.80; Florent Carrière, \$2; Arthur Beaudry, \$3; Napoléon Paré, \$14; Donat Dumouchel, \$2; Elie Carrière, 40c; Israël Beaudry, gravier, \$19.45; Jos. Rankin, \$6.25; John Duhême, \$2; Wilfrid Carrière, \$2; John Holmes, \$2; Wilfrid Legault, \$2; Napoléon Duhême, \$6; Edward Dineen, \$4.80; Chemin Smith: Georges Robidoux, \$64.15; Avila Robidoux, \$17.80; Léandre Legros, \$27; P.-E. Lafleur, \$34.60; Albert Latreille, \$5.60; Alfred Latreille, \$5.60; Alcide Leduc, \$30.40; Aldoma Leduc, \$3; Alfred Caza, \$12.80; Wilfrid Robidoux, \$36.60; Egide Robidoux, \$70.40; Roland Robidoux, \$38.20; Médard Lecavalier, \$38.20; Joseph Caza, \$2.40; Aldoma Caza, \$7.20; Léonard Hurteau, \$35.20; Zénon Robidoux, Réal Lecavalier, \$17.40; Roméo Carrière, \$17.40; Donat Morin, \$28.00; Alvin Campbell, \$14.40; Frs. McQuin, \$22.40; Edmond Robidoux, \$50; Wellie O'Connor, \$16.60; Gérard Foisy, \$2.20; Frank Robidoux, \$54; Marcel Trépanier, \$9.20; Ulric Hurteau, \$15.75; Anicet Levaque, \$7; Aurel Levaque, \$7.60; J.-W. Monique, \$4.40; Wilfrid Henault, \$1.60; Alcide Caza, \$8; Roméo Lepage, \$1.60; Frs Henault, \$3.40; Paul Henault, \$2; Aurore Richer, \$2.60; Avila Robidoux, dynamite, \$11; Georges Robidoux, dynamite, \$13.

E. Caza et que l'évaluation soit de \$7.50 l'acre pour chacun. App.

Il fut prop. par le cons. Avila Robidoux et sec. par le cons. Etienne Leblanc que la résignation de M. Oscar Dupuis, inspecteur pour recevoir la coupe des broussailles le long des chemins publics, soit acceptée, et que M. E.-A. Quenneville soit nommé pour le remplacer, et aussi que M. E.-A. Quenneville soit chargé de voir à ce que les branches et mauvaises herbes soient coupées sur une largeur de 15 pieds en dedans des clôtures longeant les chemins publics. App.

M. le maire et le sec.-trés. furent autorisés à signer un marché au nom de la municipalité, avec l'honorable ministre des Travaux Publics du Canada, en connection avec la construction d'un mur protecteur sur le lac St-François, en face du lot No 348, propriété de M. J.-E. Quenneville.

Il fut prop. par le cons. Arice Quenneville et secondé par le cons. Albert Caza, que le ministère de la Voirie de Québec soit autorisé d'a-

(Suite à la page 5)



LA CONSTIPATION AIGRIT

La constipation et la bonne humeur ne s'accordent pas. Le caractère devient irritable... il s'aigrit. Vous souffrez et vous faites souffrir les autres. La constipation ordinaire est communément causée par le manque de "volume" dans l'alimentation, qui a pour effet de rendre l'intestin paresseux. ALL-BRAN lui fournit le "volume" nécessaire pour lui aider à devenir "régulier". C'est aussi un des aliments les plus riches en vitamines B₁, le tonique intestinal naturel. Mangez ALL-BRAN chaque jour, sous forme de céréale ou de délicieux muffins, buvez beaucoup d'eau et redevenez aussi gaillard qu'auparavant.

ALL-BRAN RAGAILLARDIT



Fabrique en Canada par Kellogg. Chez tous les épiciers



69-1

REDACTION
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 20

--

--

Jeudi, le 12 octobre, 1939

Rien ne semble justifier les protestations du déversement des matières draguées

Le Sous-Ministre des Transports d'Ottawa, M. V. I. Smart, dans une lettre adressée au conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield, concernant le déversement au milieu du lac St-François des matières draguées par la "Marine Industries" qui creuse actuellement dans le canal de Beauharnois, est d'opinion que rien ne semble justifier les protestations présentées par le conseil de Valleyfield.

Voici le texte de la lettre communiquée au conseil à sa dernière assemblée de vendredi soir dernier:

Ottawa, le 27 septembre 1939

M. Charles Codebecq,
Greffier de la Cité de
Salaberry de Valleyfield,
Valleyfield, P.Q.

Cher monsieur:—

Votre lettre du 9 courant, au Ministre, à laquelle était jointe la résolution du Conseil de la ville de Salaberry de Valleyfield protestant contre le déversement dans le Lac St-François des matières draguées provenant du canal de Beauharnois, a été soumise à mon attention.

Après avoir consulté les fonctionnaires chargés de ce service, je constate que le département n'emploie pas d'inspecteurs chargés de la supervision du travail. Il nous est donc impossible de confirmer votre avancé que ces matières ne sont pas déposées, durant la nuit, à l'endroit autorisé dans la lettre de M. Howe du 30 août dernier. Il faudrait trois

inspecteurs, se relayant toutes les huit heures, pour s'assurer que le déversement des matières draguées se fait uniquement dans la localité spécifiée.

Les fonctionnaires du département ont obtenu environ 15 échantillons d'eau, provenant du lac dans la localité avoisinant la ville de Valleyfield et d'autres points, où l'on prétend que les plages des compagnies privées sont polluées par le déversement dans le lac des matières draguées. La Compagnie Milton Hersey de Montréal fut chargée de l'analyse de ces échantillons et le résultat de ces analyses indique qu'ils étaient tous identiques et qu'aucun d'eux ne contenait de dépôts de glaise ou de terre. Un petit pourcentage de sable fut trouvé dans un des échantillons et c'est ce sédiment flottant qui serait contenu dans l'eau.

Comme les analyses des différents échantillons indiquent que l'eau de la rivière contient, en tout temps, une petite quantité de matière flottante, dont la quantité varie selon les conditions de la température, rien ne semble justifier les protestations présentées au Ministre par le Conseil de la ville de Valleyfield.

Votre dévoué,

(Signé) V. I. SMART,

Sous-Ministre des Transports
(Vraie copie).

CHARLES CODEBECQ,
Greffier de la Cité de Salaberry
de Valleyfield

ELU SECRETAIRE



Me GEORGES-A. MELOCHE, président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield, élu secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes du district de Montréal au congrès de Sherbrooke samedi et dimanche dernier.

M. G.-A. Meloche, élu secrétaire des Chambres des Jeunes du District de Montréal

Nous sommes revenus enchantés de notre voyage à Sherbrooke. Le congrès de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province s'est déroulé dans une atmosphère de chaude camaraderie. Tous les délégués y ont travaillé avec entrain et avec le désir ardent d'améliorer la situation commerciale, industrielle et sociale chez les nôtres.

M. Aimé Laurion de cette ville y a présidé les débats avec tact et habileté et a fait grand honneur à notre cité.

MM. Gérard Philbin, Jean Solis et Philippe Malouin ont apporté leur concours au congrès en faisant partie de différents comités importants. Ils ont représenté dignement la Chambre de Commerce locale des Jeunes.

Nous avons remarqué chez les délégués des autres villes de notre province un désir ardent de connaître Valleyfield. Un très grand nombre ont vanté hautement notre ville. Et pour bien marquer leur estime à notre égard, les délégués ont élu votre humble serviteur à la charge de secrétaire de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la région de Montréal, qui com-

prend 10 Chambres: Montréal, Valleyfield, St-Hyacinthe, Granby, Joliette, Bedford, Farnham, Hull, Gatineau, Acton-Vale.

Une attention manifeste était attachée par nos amis des Cantons de l'Est à l'état de nos routes. Nous ne sommes pas surpris des progrès si prodigieux et si rapides accomplis par ces villes de cette région de la Province de Québec.

Chez nous, le boulevard Salaberry doit attirer tous nos efforts en vue d'une réalisation immédiate. Nous y reviendrons à la charge encore cette année. Et cette fois, l'appui de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la région de Montréal nous a été promis. La construction de ce boulevard est essentielle si nous voulons un développement économique pour notre cité: au moins égal à celui des autres parties de la province.

Encore une fois, la collaboration étroite et franche de tous les corps publics de cette ville et de ses citoyens les plus en vue est absolument nécessaire, si nous désirons avoir notre juste part dans la vie économique de la province.

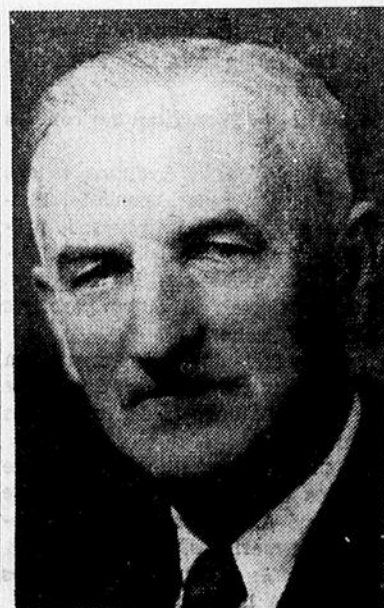
GEORGES-A. MELOCHE,
Président de la Ch. de C. des
Jeunes de Salaberry de Val.

L'HON. M. FISHER A
PRETE SERMENT



M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil législatif, a assermenté, hier après-midi, à quatre heures, à son bureau de l'hôtel du gouvernement, l'hon. M.-B. Fisher, trésorier de la province, qui a été nommé récemment représentant de la division d'Inkerman à la Chambre haute. La cérémonie eut lieu en présence du secrétaire du nouveau conseiller, de M. Théo. Paquet et de quelques membres de la famille de l'hon. M. Fisher.

CANDIDAT LIBERAL



M. JAMES-W. ROSS, choisi candidat libéral pour le comté de Huntingdon.

M. Delpha Sauvé accepte d'avance les assemblées contradictoires du comté

Renouvelant son défi des dernières élections, M. Delpha Sauvé, député sortant de charge et candidat officiel de l'Union Nationale Duplessis pour le comté de Beauharnois, est prêt à rencontrer en assemblées contradictoires tous les candidats oppositionnistes de la présente élection à partir de la no-

mination qui aura lieu, mercredi, le 18 octobre.

M. Delpha Sauvé accepte donc d'avance toutes les assemblées contradictoires des adversaires et ceux-ci sont priés de s'adresser au Comité Central de l'Union Nationale ou à l'organisateur en chef, M. Phil. Charette, si le défi les intéresse afin de boucler la date des assemblées.

COMITE CENTRAL

- de -

L'Action Libérale
NATIONALE
Beauharnois

Les quartiers généraux de l'organisation sont situés à

54, rue St-Laurent

Tél. 651

(Annonce)

COMITÉ CENTRAL

UNION NATIONALE
BEAUHARNOIS

Les quartiers généraux de l'Organisation en vue de l'élection provinciale du 25 octobre sont situés à

EDIFICE des MOOSE

RUE VICTORIA

(Annonce)

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

TÉL. 60

Jeudi, le 12 octobre, 1939

Sage attitude de M. Maxime Raymond

Invité à se prononcer sur les questions débattues au cours de la présente campagne électorale, M. Maxime Raymond, député fédéral de Beauharnois-Laprairie, a déclaré ce qui suit:

"A mon avis, une élection provinciale ne peut porter que sur des questions d'ordre provincial et non sur des mesures relevant des autorités fédérales . . .

"Dans cette élection, le public ne peut être appelé qu'à se prononcer sur le mérite de l'administration Duplessis, sur le mérite respectif des chefs qui s'offrent à administrer les affaires de la province et sur le mérite respectif des chefs qui s'offrent à administrer les affaires de la province et sur le mérite respectif de leurs programmes. La question de la participation du Canada à la présente guerre, étant une question du domaine fédéral, ne peut entrer en ligne de compte.

"Député au Parlement fédéral, je n'entends pas confondre les questions qui sont du domaine fédéral avec celles qui sont du domaine provincial; et mon intervention ne contribuerait qu'à augmenter la confusion qui règne déjà dans les esprits.

"De toute façon, le verdict qui sera rendu le 25 octobre ne peut pas exprimer le sentiment de la province de Québec en matière de participation à la présente guerre, qui est et reste une mesure fédérale.

"Pour ma part, je reste en dehors de toute cette discussion enchevêtrée, et je continuerai, dans le domaine fédéral, à servir au meilleur de mon jugement, les intérêts de mon pays, le Canada."

Voilà qui est parler bon sens.

Il est malheureux que l'on ait détourné la présente campagne de sa fin véritable.

Si l'électorat de cette province vote uniquement contre la guerre, il n'aura élu des députés provinciaux que par accident, sans considérer leur valeur, et cela pour un terme qui peut durer cinq années. Puis il n'est pas certain que ce vote influence considérablement la politique fédérale de guerre. Nous nous rappelons fort bien que l'élection de 62 députés sur 65 contre la guerre, en 1917, n'a nullement ralenti le zèle de nos impérialistes. Bien loin de là. Et il en est résulté un malaise qui n'a guère servi la cause de l'unité nationale.

Ferme partisan de ce bloc, dans le temps, le soussigné se demande aujourd'hui si l'expérience a été suffisamment heureuse pour qu'il vaille la peine de la renouveler, en négligeant absolument, pour cela, de bien choisir un à un les membres d'une Assemblée législative très largement responsable de l'avenir du Canada français.

Si, par ailleurs, l'électorat de cette province s'en tient à l'esprit de la Constitution, se contente d'élire des députés de son choix et favorise de la sorte une majorité de candidats que leurs adversaires représentent comme des participationnistes et même des conscriptionnistes, il est fort possible que ce verdict soit interprété comme une approbation de la politique de guerre, dans les cercles fédéraux où les chefs de partis sont tous participationnistes.

Ainsi, en orientant contre la politique de guerre une campagne électorale qui n'avait en principe rien de commun avec la guerre, nous aurons involontairement, imprudemment et puérilement servi la cause impérialiste. Une fois de plus, nous aurons fait fausse route, politiciens en tête, et nous aurons causé un résultat exactement contraire à celui que nous recherchons.

Nous savons fort bien que la coutume de mêler les questions fédérales et provinciales ne date pas d'hier chez nous, nous savons aussi que la campagne actuelle s'est présentée dès le début comme un défi aux hommes d'Etat fédéraux, — défi qu'il aurait été passablement méritoire de ne pas relever—; mais nous croyons qu'il eût mieux valu quand même réduire au minimum le nombre de ceux qui veulent mêler les cartes.

Dans l'intérêt de nos compatriotes de cette province, nous souhaitons que, de plus en plus, la présente campagne électorale porte sur les questions d'ordre provincial, comme le désire M. Maxime Raymond, probablement le plus antiparticipationniste et le plus anticonscriptionniste de tous nos hommes publics.

Et afin de dissiper toute équivoque fâcheuse dans l'interprétation de ce verdict électorale par les impérialistes, INSISTONS HAUTEMENT, d'ici le 25, sur le fait que la présente élection est provinciale, exclusivement provinciale.

Eugène L'HEUREUX

\$25,899,180 jetés au feu

Le mot "feu" peut avoir le sens de chaleur réconfortante mais il peut aussi vouloir dire "élément destructeur". L'an dernier le feu a détruit ou endommagé \$25,899,180 de propriétés. Durant ces mêmes douze mois, le feu a réclamé 263 vies.

Ces statistiques sont en elles-mêmes significatives, mais elles perdent de leur sens si elles ne font pas comprendre à chaque canadien, homme, femme ou enfant, le besoin d'enrayer cette oeuvre destructrice.

Cette semaine est reconnue officiellement comme la "Semaine de la Prévention des Incendies"; il est donc opportun de traiter du présent sujet et, par un analyse de soi, de découvrir comment chaque individu peut contribuer à diminuer ce gaspillage effarant de vies et de propriétés au pays.

Il y a une raison à la majorité des incendies . . . la négligence. Une cigarette abandonnée encore fumante, des guenilles huileuses laissées à découvert dans le sous-sol, de l'essence utilisée sans tenir compte des dangers que cette utilisation comporte . . . ce sont là quelques-unes seulement des causes d'incendie les plus communes.

Depuis des années, les compagnies d'assurance associées, par le truchement de leurs associations régionales, dépensent de petites fortunes à instruire le public des dangers de l'incendie. Elles ont un personnel régulier d'inspecteurs qui voyagent par tout le pays pour aider à repérer et éliminer les causes d'incendie; leurs représentants collaborent avec les municipalités pour amener au maximum le degré d'efficacité de l'outillage à combattre l'incendie; ils inspectent les aqueducs pour s'assurer que l'approvisionnement et la pression sont suffisants. Ces associations contribuent de maintes façons à l'amélioration des méthodes susceptibles de diminuer les pertes; leurs laboratoires éprouvent des milliers et des milliers d'articles au point de vue de la sécurité . . . mais si louable que soit leur oeuvre, l'objectif ne sera atteint que si chaque canadien veut bien collaborer plus que par le passé.

Cette collaboration se traduira par une inspection de la maison ou de l'usine, par des instructions comment utiliser un extincteur données aux membres de la famille ou aux ouvriers de l'usine, par la vérification périodique à la maison comme à l'atelier pour s'assurer qu'on observe bien les règles élémentaires. A cette condition seulement, les pertes du Canada par l'incendie, pertes qui en définitive soutirent de l'argent à tous les Canadiens, accuseront-elles une diminution sensible pour le plus grand bien de tous.

Fédération des ligues du Sacré-Coeur du . . .

(Suite de la page 3)

fédération des ligues existantes. Cette fédération est maintenant attendue un peu partout, et d'assez longs délais n'ont fait que laisser sentir aux ligueurs le besoin que l'on en avait.

En vue de cette fédération, les ligues tiendront à la cathédrale de Valleyfield, dimanche prochain à deux heures et demie (2.30 hres p.m.) une convention importante à laquelle prendront part des délégués de toutes les paroisses du diocèse. Un projet de constitutions y sera étudié et on y fera les élections du bureau fédéral.

Nous publions ci-contre l'ordre du jour de la réunion. L'on verra que l'on a adopté, en somme, les méthodes des journées d'étude des mouvements d'Action Catholique. Nous croyons que les ligueurs, déjà au fait sans doute de ces sortes de délibérations y trouveront intérêt et profit.

On verra aussi que les délégués n'auront pas de temps à perdre; c'est pourquoi nous les prions d'entrer au sous-bassement de la cathédrale au plus tard à deux heures.

Donc ne pas oublier; convention des ligues à Valleyfield, dimanche prochain; s'enregistrer avant 2.30 hres au sous-bassement de la cathédrale.

PROGRAMME

de la réunion diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur de Valleyfield, tenue à la cathédrale sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Joseph-Alfred Langlois, le 15 octobre, 1939 à 2h. 30 P.M.

2.30 p.m.—Bienvenue aux ligueurs par l'aumônier diocésain (au sous-bassement).

2.45 p.m.—Etude des Constitutions de la Fédération; séance présidée par M. Hébert, président de la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur.

a) Lecture des Constitutions.

b) Formation de la fédération diocésaine.

3.00 p.m.—Formation des comités d'étude.

1er Comité: des élections et des finances. (au sous-bassement). Président: M. Hébert. Membres: le président et un autre délégué des ligues existantes pour les élections, plus les délégués des autres paroisses pour les finances.

2e Comité: du recrutement; un délégué par paroisse: présidence de M. Henri Latour; (à la salle des chœurs.)

3e Comité: formation des chefs de groupes et officiers: présidence de M. l'abbé A. Patenaude. (A la chapelle des mariages.)

4e Comité: des aumôniers: tous les prêtres. (A la sacristie.)

4.00 p.m.—Rapport des comités; résultat des élections. Conclusions du président élu.

4.15 p.m.—Directives épiscopales:

dans la cathédrale.

5.00 p.m.—Salut du T. S. Sacrement.

Adveniat regnum tuum!

Petites Annonces Classées Payables d'avance

A VENDRE
20 cochons de deux mois. S'adresser à Adélaïde Emond, Huntingdon, Qué., Chemin Ridge.

A LOUER

A louer—Logement moderne, chauffé. S'adresser à M. Antonio Patenaude, 13, rue du Marché, Valleyfield.

A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

Parfaite condition

S'adresser à:

The Montreal Cottons Company Institute
Maden St., Valleyfield, Qué.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Me Gontran Saintonge,

AVOCAT,
64, Ste-Cécile Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche, B.A., AVOCAT

111, Champlain,
TÉL 691
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon,
les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Tél. 803

Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

79, Ste-Cécile

ARTHUR LEGAULT

Peinturage et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre,
TÉL 701,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENITEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant,
Consultations pratiques en
matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Robert Besner,

NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Feu M. l'abbé Jean-Marie Glaude, vicaire à Montcerf

(Suite de la page 2)

Mme Olivier Brouillard, Dr J.-A. Thauvette, M.P., M. Edouard Leduc, M.P.P., M. Avila Pharand, ex-député, Dr A. Lortie, Dr A. Lapierre, Donat Levac, M.P., MM. Arthur Viau, L. Domino, Germain Méthot, Alphée Sabourin, A. Lanthier, Antoine Ranger, Lionel Ranger, J.-M. Pilon, J. Besner, Elie D'Aoust, A. Marleau, O. Lalonde, J. Latour, G. Langlois, A. Arsenault, O. Bertrand, A. D'Aoust, J.-P. D'Aoust, R. Poirier, A. Marleau, J. D'Aoust, C. Brunet, J. Besner, Lionel Vaillancourt, M. Cuillerier, J.-M. Pilon, Octave Bourbonnais, U. Goulet, A. Bourgon, J.-P. Charlebois, J. Martin, A. Lanthier, J.-L. Vincent, H. Marleau, L. Ranger, N. Pharand, le personnel enseignant de St-Polycarpe, les élèves de l'école du village accompagnés de l'instituteur Robert et Marcel Lalonde, les élèves de Côte-des-Anges, Annette D'Aoust, inst. MM. et Mmes Léon Lefebvre, Charlemagne Marleau, JeanAvila D'Aoust, Théophile Bertrand, Wilfrid Chenier, D. Campeau, P. Juillet, C. Cuillerier, Hector Lalonde, J. Desforges, Ulric Liboiron, Téléphore Lalonde, François Bourgon, Adrien et Raoul Bériault, Léopold et Roland Lalonde, C. Cuillerier, D. Campeau, A. D'Aoust, A. Marleau, L. Marleau, V. Campeau, E. Pilon, MM. et Mmes A. Vincent, P. Ravary, A. Vincent, B. Sauvé, A. Vincent, C. Pharand, Trefflé Sauvé, U. Liboiron, V. Sauvé, Jos. Sauvé, M. Montpetit, E. Chenier, L. Gauthier, E. Vendette, Z. Sauvé, A. Carrière, E. Cuillerier, V. Gauthier, A. Durocher, A. Cuillerier, S. Brazeau, O. Bériault, D. Gauthier, O. Bourgon, C. St-Aubin, F. Deslaurais, E. D'Aoust, W. Claude, O. Claude, C. Renaude, G. Dumont, E. Lalonde, A. Bourbonnais, R. Prieur, L. Bourgon, G. Biron, L. Brabant, R. Elie, N. St-Denis, A. Prieur, L. Pilon, A. Levac, T. Bourbonnais, W. Bourbonnais, N. Marleau, J.-P. Campeau, J. Marleau, W. Chénier, M. et Mme Emile Robert, Mmes Jules Filiatrault, Mlle Thérèse Filiatrault.

Offrandes de messes: MM. les abbés Charles Campeau, Emile Sauvé, Albert Dandurand, O. Villeneuve, Joseph Cossette, Antonio Séguin,

Valmore Forcier, Mlles Rachel Lalonde, Ida Lajoie, Mme Octavia Glaude, les élèves de l'école St-Georges, M. et Mme Elmira Glaude, M. et Mme Lionel Glaude, la Compagnie Spirella, les paroissiens de Montcerf, famille Oscar et Alice Brazeau d'Ottawa, Marie-Ange, Corona et Théodora Glaude.

Un trentain par Mme Ephrem Glaude.

Bouquets spirituels: Dr J.-A. Lortie, famille J.-P. Marion, M. Robert, les écoles de 1ère classes du village, Mlle Georgette, Denise et Gisèle Brazeau, M. Louis Ranger, famille Henri Brazeau, Wilfrid Lafrance, famille Avila Séguin, Mme A. Aubé, le cercle des fermières de St-Télesphore, les SS. Grises de la Croix d'Ottawa, Rév. Sr. Marie-Eudes des SS. Jésus et Marie, Ormstown.

Sympathies: Rév. Père W. Sénécal, C.S.V., supérieur du Collège Bourget, les Soeurs de la Providence de Coteu-du-Lac, M. l'abbé A.-E. Lassonde, curé, M. et Mme Joseph Cusson, M. l'abbé O. Villeneuve, ptre, famille Lester Demers, M. et Mme Trefflé Campeau, M. et Mme Edgar Montpas, M. et Mme J.-A. Nicole, famille T. Campeau, famille A. Lauzon, famille Jules Filiatrault, M. et Mme Emile Robert, M. Donat Levac, N.P., M. Horace Rinfret, M. et Mme N. April, famille Adrien Gauthier, famille E. Descent, famille James Lefebvre, M. et Mme Damase Fex, M. et Mme Samuel Brazeau, Mme Vve Fabien Langlois, famille Donat deschènes, famille Cornélius Leduc, M. et Mme Honoré Leclerc, M. et Mme Hilaire Séguin, M. et Mme A. Valade, Mme Louis Pilon, famille C.-A. Besner, M. et Mme Ernest Cuillerier, famille P.-A. Lefebvre, Mlles Germaine Turcot, Edwilda Lauzon, Fernande Patenaude, Marie Marleau, Alice Marcell, M. Victor Laframboise, famille Henri Brazeau, famille Armand Brazeau, famille Florimond Demers, M. et Mme Wilfrid Liboiron, de Saskatchewan.

Télégrammes: Mgr J.-E. Limoges, Mont-Laurier, M. l'abbé Joseph Cossette, curé de Montcerf, M. et Mme E. Strobel, famille Arthur Gaudreau, Mlle Yvonne Pelletier.



J.-A.-O. BOIVIN
M. R.-C. Johnston, surintendant général du district de Montréal, annonce la promotion de M. J.-A.-O. Boivin au poste de surintendant adjoint des terminis de Montréal. (Photo Canadien National).

St-Stanislas de Kostka

Le 7 octobre eut lieu le mariage de Mlle Régina Verner, fille de M. et Mme Léandre Verner de Valleyfield à M. Rodolphe Denault, fils de M. et Mme Joseph Denault de St-Rémi, Qué.

Mlle Alberte Joly de Ste-Barbe passe la semaine chez son oncle, M. J.-Adélarde Daoust.

Ste-Agnès-de-Dundee

M. et Mme Euclide Marchand de Rivière Beaudette étaient de passage dans notre localité en visite chez des amis, lundi dernier.

M. Léo Quenneville de Huntingdon a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J. B. Quenneville.

Mlle Doria Carrière de Huntingdon a passé la fin de semaine dernière chez ses parents, M. et Mme Frank Carrière.

M. et Mme Aimé Latreille étaient de passage à l'Assomption, Qué. en visite chez des parents, mardi dernier.

M. Trefflé Savage était de passage à Montréal, lundi dernier où il a rendu visite à sa fille Lucie, patiente dans l'hôpital Général de Montréal.

M. Theodore Myre est parti dernièrement pour rejoindre la R.M.R. à Montréal, ainsi que son ami M. Lester Leblanc.

Dimanche dernier, étaient de passage à Rigaud et ont rendu visite à M. William Carrière, étudiant au collège Bourget ainsi qu'à MM. Gérard Prévost, Paul Lalonde et Alfred Deschamps, étudiants à ce même collège: M. et Mme William Carrière, M. Roméo Carrière, Mlles Doria Carrière, Irène Oulmet et Lily Slater, M. et Mme Abraham Langlois, M. et Mme Georges Langlois et leurs fils, Emilio et Roma, tous de Cazaville.

Mlle Donaldine Quesnel de St-Anicet a passé quelques jours la semaine dernière en visite chez M. et Mme François Teste.

M. Alfred Neveu est parti depuis quelque temps en visite chez des parents à St-Jean, Qué.

M. et Mme Abraham Langlois de Cazaville étaient de passage chez M. et Mme Laurent Carrière, dimanche.

M. Léo Quenneville, étudiant de l'école St-Joseph à Huntingdon, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-B. Quenneville.

Mlle Doria Carrière de Huntingdon a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Frank Carrière.

Mlle Thérèse Leblanc de Valleyfield est en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Leblanc depuis une semaine.

M. Lucien Leduc de Valleyfield a passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Leblanc.

Mlle Clarice Quesnel de St-Anicet a passé la semaine dernière chez M. et Mme J.-A. Normandeau.

M. Alpha Caza de St-Anicet était de passage chez M. et Mme J.-A. Normandeau, mercredi dernier.

Assemblée du conseil de la paroisse de Saint-Anicet

(Suite de la page 2)

méliorer le chemin neuf à partir du lot No 665 à 617 et le conseil est prêt à payer le gravier à 5c la verge cube à condition que le gravier soit employé pour couvrir le chemin seulement, et non pour remplir les fossés. Approuvé.

Il fut prop. par le cons. N.-D. Rankin et sec. par le cons. Albert Caza d'aviser M. Josaphat Brunet, inspecteur de la voirie, de réparer les plus vilains trous dans le chemin Welsh et de ne pas dépenser plus de \$10.00, aussi de passer, aller et retour avec un moulin à couper le foin, à partir de la maison de M. Walsh, aller au chemin de Planche et aussi réparer les ponts en y ajoutant un peu de terre. App.

Il fut prop. par le cons. Avila Robidoux, et secondé par le cons. Arice Quenneville, que les inspecteurs du chemin Leahy soient autorisés de réparer les plus vilains trous de ce chemin. App.

Il fut prop. par le cons. Albert Caza, secondé par le cons. Etienne Leblanc, que d'après les ordres de l'inspecteur de la Voirie de Québec, que le Conseil discontinue de prendre du gravier dans la carrière de M. Beaudry pour la Concession Quesnel, qu'à l'avenir, il soit pris dans la carrière de M. John Moriarty, et que M. N.-D. Rankin y soit contremaitre.

Il fut prop. par le cons. Avila Robidoux, secondé par le cons. Ans.

Latulipe que le conseil demande à la Commission Municipale de Québec l'autorisation d'emprunter pour une période de 6 mois la somme de \$1000 pour construction de chemins. App.

Il fut prop. par le cons. Avila Robidoux, secondé par le conseiller N.-D. Rankin, que M. E.-A. Quenneville soit autorisé de faire nettoyer la branche du cours d'eau demandé par M. James Smith. App.

Il fut prop. par le conseiller Albert Caza et secon. par le cons. Avila Robidoux, que les noms suivants soient ajoutés à la liste électorale provinciale: Poll No 3: P.-E. Quesnel, 29 ans; Poll No 4: Harold Cosgrove, 26 ans; Aldoma Leduc, 21 ans; Kelly Campbell, 21 ans; Poll No 5: Joseph Lalonde, 64 ans; J.-B. Lalonde, 58 ans. Approuvé.

Mariage

Samedi dernier en l'église de St-Louis-de-Gonzague était béni le mariage de Mlle Yvette Montpetit, fille de feu M. Jérôme Montpetit et de Mme Montpetit avec M. Amyot, de St-Etienne. La mariée accompagnée de son frère portait une robe en crêpe bleu avec accessoires rouge vin. Après la réception qui eut lieu chez Mme Montpetit, les mariés partirent en voyage aux Trois-Rivières où Mme Amyot visitait sa sœur, religieuse du Précieux Sang. Pour voyager la mariée portait une robe grisé en crêpe de laine et des accessoires bleu-marin.

Extrait d'une édition récente du Montreal Star

L'automne commence ce soir

La saison d'automne s'ouvre officiellement à 6.50 heures, ce soir, heure avancée, lorsque le soleil pénètre dans le signe du Zodiaque connu sous le nom de Libra. Durant une courte période les jours et les nuits seront d'égale durée, mais les jours raccourciront progressivement jusqu'à la fin de la 11ème semaine de décembre. Les jours allongent de nouveau. La croyance populaire, que l'on peut main...

... Les jours raccourcissent progressivement ...

L'automne est une saison préjudiciable à la vue

Eclairez et égayez votre foyer durant cette saison dangereuse... protégez les yeux de vos enfants et les vôtres... ce n'est pas économiser que d'être parcimonieux quand il s'agit d'éclairage... faites l'examen de votre système d'éclairage... notre "service d'éclairage" se fera un plaisir de vous aider. Pour plus amples détails... veuillez vous adresser à notre bureau local.

Souvenez-vous:
Eclairez-vous mieux
Ménagez vos yeux
Conservez votre santé

The
SHAWINIGAN
Water & Power Company

Carnet Social

Dénéchaud-Charbonneau

Lundi matin, le 9 octobre, à 9 heures, en la chapelle de la Cathédrale de Valleyfield, décorée de chrysanthèmes et d'œillets blancs, S. Exc. Mgr J.-Alfred Langlois bénissait le mariage de Mlle Pauline Charbonneau, fille de M. Jean-Noël Charbonneau, D.M., Maitre de chapelle à la Cathédrale et de Mme Charbonneau, avec M. Jean Dénéchaud, avocat, fils de M. et Mme Oscar Dénéchaud d'Outremont. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de style de crêpe-satin gris-bleu de même teinte et une pèlerine, un chapeau français, des accessoires de renard argenté. Son bouquet de corsage se composait de roses "Papillon" et de muguet. M. Paul Dénéchaud était le témoin de son frère. Après une réception intime chez les parents de la mariée où les salons étaient ornés de chrysanthèmes-"Pompons" et de glaïeuls, M. et Mme Jean Dénéchaud partirent pour voyage à Winnipeg et Vancouver. Pour voyager, Mme Dénéchaud portait un ensemble de lainage bleu acier, garni de renards, un petit chapeau français de même teinte et des accessoires noirs.

Aubin-Vary

Le mariage de Mlle Lucile Vary, fille de M. et Mme Henri Vary de Laprairie, avec M. Lucien Aubin, fils de M. et Mme Henri Aubin de Valleyfield, a été béni samedi, le 7 septembre, à 8 heures, en l'église de Laprairie. La mariée, accompagnée de son père, portait un tailleur bleu-marin, des fourrures de martre et des accessoires assortis. M. Henri Aubin était le témoin de son fils. Durant la cérémonie, un programme musical a été exécuté par Mlles Lusier et Gagnon de Laprairie. Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Lucien Aubin sont partis pour Ottawa. A leur retour, ils habiteront Valleyfield.

Prochains mariages

Samedi matin, à 8 heures 15, seront célébrés, en l'église du Sacré-Coeur de Valleyfield-Nord, les mariages de Mlle Laura Latour, fille de M. Philaï Latour de Valleyfield, avec M. Ferdinand Rolland, fils de M. et Mme Joseph Rolland, ainsi que de Mlle Elvena Latour, fille de M. et Mme Philaï Latour avec M. Léopold Godin, fils de M. et Mme Joseph Godin de Notre-Dame de Bellefleur.

Mercredi, le 18 octobre, sera célé-

bré, en l'église de St-Léon de Westmount le mariage de Mlle Emma Lavoie, de Montréal, avec M. Gérard Perreault de Valleyfield.

Mlles Cécile Lalonde de Valleyfield et Emma Lalonde de Montréal, M. Charles-Henri Lalonde sont de retour d'un voyage d'une dizaine de jours à Amos, Abitibi.

M. et Mme Albert Wallot, M. le docteur Aberdeen McCabe et Mme McCabe sont de retour d'un voyage de quelques jours à New-York où ils ont visité l'Exposition.

M. et Mme Eugène Martin des Trois-Rivières ont passé la fin de semaine à Valleyfield, chez leurs parents.

Mmes Arthur et Adolphe Vinet de Syracuse, N.-Y., étaient les hôtes de Mlle Eloise Vinet de Valleyfield, lundi.

Mme Hercule Marchand est rentrée ces jours derniers d'un voyage de trois semaines à Montréal.

M. et Mme Paul Tassé de Montréal étaient de passage à Valleyfield, dimanche.

M. le notaire Pacôme Coupal et Mme Coupal de St-Rémi de Napierville, M. et Mme Louis Martin de Montréal étaient les invités de M. et Mme V. Venne, dimanche.

Mlles Bertrande Marchand, Marguerite Godbout, Thérèse Cadieux sont actuellement en voyage à Montréal.

LES SOUSCRIPTIONS DE L'A.L.N.

L'Action Libérale Nationale, n'ayant aucun fonds des trusts, sollicite l'appui financier de tous ses amis pour conduire une bonne lutte. Toutes les souscriptions, si minimes soient-elles, mêmes de cinq sous, seront acceptées avec plaisir et devront être adressées soit au trésorier, M. Oscar Filiatrault, 143, Cousineau, Valleyfield, Philippe Boyer, candidat, St-Louis-de-Gonzague ou à M. Louis Lespérance, organisateur, 250, rue St-Laurent.

UN SEUL FEU

Au cours de la semaine dernière, la brigade d'incendie n'eut à répondre qu'à un seul appel. Ce fut lundi soir, dans le petit village Hallé, chez M. Donat Lepage, rue Préfontaine. Le feu s'étant déclaré dans un matelas, se propagea dans les murs de la maison pour causer d'assez lourds dommages.

BAPTEME

Le 3 octobre, à M. et Mme Alcide Rousse, née Adrienne Filiatrault, est née une fille baptisée sous les noms de Marie, Claudette, Lise, Parrain et marraine, M. et Mme D'Assise Rousse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Napoléon Tessier, tante de l'enfant.

UN BON RECORD

C'est à M. A. Robinson, opérateur des télégraphes du Canadien National à Winnipeg que revient l'honneur d'avoir transmis quelque 2,000,000 de messages et ce, sans erreur. M. Robinson qui était stationné à la Bourse du Grain a pris récemment sa retraite après 25 ans de services continus. M. Robinson était âgé de 65 ans.

Les assemblées des ...

(Suite de la 1ère page)
accompagné de son chef, M. Paul Gouin et de Me Jean Martineau, tiendra un grand ralliement samedi après-midi à l'Hôtel de Ville de Valleyfield, sous la présidence de Son Honneur le Maire J.-A. Larin.

Dimanche, après la grande messe, M. Philippe Boyer adressera la parole à St-Louis de Gonzague. Dimanche après-midi, il tiendra une grande assemblée à l'Hôtel de Ville de Beauharnois.

M. Delpha Sauvé

Le premier gros coup de canon de l'Union Nationale dans le comté sera tiré, dimanche soir, dans la salle du Collège de Beauharnois. M. Delpha Sauvé, accompagné de Me Jean Bombray et de plusieurs de ses lieutenants adressera la parole aux électeurs de Beauharnois et du comté.

M. Delpha Sauvé fait également un discours, cet après-midi, à Orms-town, lors du grand ralliement en l'honneur de l'Honorable Duplessis.

Le candidat libéral

Il est fort probable, qu'une fois le candidat choisi, ou M. Lucien Faubert ou M. J.-Paul Chatel, prendra part samedi après-midi au grand ralliement du parti libéral à Orms-town lors de la venue de M. Godbout.

M. Maxime Raymond

(Suite de la 1ère page)
avec celles qui sont du domaine provincial, et mon intervention ne contribuerait qu'à augmenter la confusion qui règne déjà dans les esprits. De toute façon, le verdict qui sera rendu le 25 octobre ne peut pas exprimer le sentiment de la province de Québec en matière de participation à la présente guerre, qui est et reste une mesure fédérale. Pour ma part, je reste en dehors de toute cette discussion enchevêtrée et je continuerai, dans le domaine fédéral, à servir, au meilleur de mon jugement, les intérêts de mon pays, le Canada."

On commence immédiatement le ...

(Suite de la page 12)
pale. Le greffier est chargé de répondre que le Conseil n'a pas l'intention de voter d'octroi à l'Ecole Ménagère, cette année.

Des soumissions pour du sable sont ouvertes devant ce conseil. Proposé par M. l'échevin Eustache Langevin, secondé par M. l'échevin Arthur Meloche "Que la soumission de MM. Roland Lecompte et Louis Lalonde soit acceptée pour environ 300 verges de sable de grève, livré aux Chantiers Municipaux et sujet à l'acceptation de l'Ingénieur de la cité au prix de \$1.25 la verge.

DISCUSSION SUR L'ENGAGEMENT DE M. J. R. MENARD

Rien de sensationnel n'est venu troubler la quiétude de nos édiles municipaux lors de l'assemblée d'hier soir présidée par Son Honneur le Maire J. A. Larin. En effet, la discussion se borna à des questions de routine. Au début, le greffier donna lecture d'une série de demandes de transferts sur le rôle municipal puis donna lecture d'une demande d'emploi à la manufacture de laine.

On accorda également le permis d'une salle de billards au numéro 38, Chemin Larocque à Daniel Lécuyer. La discussion s'engagea ensuite sur l'engagement de M. J. R. Ménard comme employé permanent des travaux de construction des batisées municipales sur le Chemin Larocque. M. Ménard ne sera employé dorénavant que temporairement. On construira les conduites d'eau et d'égouts chez M. Conrad Vincent à l'extrémité de la rue Bissonnette.

EMPRUNT TEMPORAIRE

Le Trésorier est autorisé à contracter un emprunt de temporaire de \$80,000, à la banque. Le président du comité des finances est autorisé à signer tous les achats de la nouvelle bâtisse municipale.



LE PREMIER FORT DE QUÉBEC, appelé Fort Saint-Louis fut érigé en 1620 par Samuel de Champlain. Sa position stratégique fut reconnue d'une importance telle que le fondateur de Québec fit reconstruire le fort, très agrandi et perfectionné, six ans plus tard (1626).

LE PREMIER GENIÈVRE A TOUJOURS ÉTÉ LE



Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

40 onces \$380
26 onces \$265
10 onces \$115

LA QUALITÉ EST TOUJOURS AUSSI ÉLEVÉE,

LES PRIX SONT ENCORE MODIQUES, ...

LES CONNAISSEURS FONT LEUR PROVISION MAINTENANT.

Note de la rédaction

Nous publions aujourd'hui une déclaration que M. Maxime Raymond a fait paraître dans divers journaux de Montréal, samedi de la semaine dernière.

Depuis quelque temps, il y avait des rumeurs au sujet de son entrée possible dans l'arène provinciale; cette déclaration a mis fin à toutes ces rumeurs, et tel que nous le laissons entendre la semaine dernière, il reste dans la politique fédérale.

A propos des commentaires que nous avons faits la semaine dernière

sur la politique provinciale, nous tenons à dire qu'en référant à Monsieur Raymond, nous ne faisons écho qu'à des rumeurs et nullement à ses paroles, et tout ce que nous avons écrit ne le liait en aucune façon, aucune communication ne nous ayant été faite par lui. Nous savons que M. Raymond se refuse en principe, à donner des communications aux journaux et tient à préparer lui-même le texte de ses déclarations quand il juge à propos d'en faire. Cette mise au point est faite en toute justice pour M. Raymond et pour prévenir toute équivoque.

Un cachet personnel caractérise le chic que Guindon vous assure

LA FEMME qui s'y connaît vraiment se fie à "Guindon"; pour son manteau de fourrure.

Il ne vous en coûtera pas plus cher pour avoir la satisfaction de porter un manteau de fourrure, exclusif, taillé, dessiné, spécialement et adapté à votre personnalité.

Soyez-en certaine, Madame.

Nous tenons à avertir nos clients que les prix seront sujets à augmentation vers la fin d'octobre. Profitez de nos bas prix dès maintenant.

Venez Voir

notre magnifique choix - de - Seal Hudson - Rat Musqué - Chats Sauvages - Taupes Françaises - Seal Français - Ecureuils Russes - Manteaux Complets d'Alaska, etc.



GERARD GUINDON

MAGASIN DE FOURRURES, 47, du Marché, Valleyfield, Qué. Tél. 552

Pour LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES **ZUTOO** Vous soulageront promptement

Pour LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE LE RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes **KIMO** EN VENTE PARTOUT

Le Dr LUCIEN PERRON
Spécialiste dans la maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge de l'Hôtel-Dieu de Montréal, sera au bureau du Dr Romulus Dionne, 151, Champlain, Valleyfield, tous les mercredi et vendredi soir et le samedi toute la journée, à partir du 7 octobre.

Grand Ralliement

- de -

L'Action Libérale Nationale

PAUL GOUIN

- à -

l'Hôtel de Ville

VALLEYFIELD

Samedi après-midi

2h p.m.

Dimanche, après la messe:—

ASSEMBLEE A ST-LOUIS DE GONZAGUE

Dimanche après-midi:—

HOTEL DE VILLE, A BEAUHARNOIS (2 p.m.)

Un nouveau club de raquette. "Les Marcheurs de Valleyf'd"

On nous apprend qu'un nouveau Club de Raquettes vient de se former: "Les Marcheurs de Valleyfield." Cette nouvelle organisation aurait été formé par des anciens raquetteurs de Valleyfield et des jeunes, désireux de créer dans cette ville un club sportif qui offrirait à la population des spectacles d'hiver tout-à-fait nouveau. Actuellement le programme de la saison est partiellement élaboré et Valleyfield pourra voir au cours de l'hiver des promenades aux flambeaux des courses en raquettes et des fêtes de toutes sortes qu'organise ce nouveau corps sportif. Contrairement aux rumeurs qui circulaient, "Les Marcheurs de Valleyfield" ont obtenu leur admission de l'Union Canadienne des Raquetteurs avec l'accueil le plus chaleureux. Le Club a choisi les couleurs noir et jaune pour leurs costumes. La direction invite hommes, femmes et filles faire partie de cette organisation. Toutes personnes qui auraient un vieux costume de raquetteur à vendre, sont priées de s'adresser à Ren Henley, 81, Ave. Grand'Île, Belleriv. Le Comité se compose comme suit:

Président: René Amyot
 Vice-prés.: Emile Brisebois
 2e vice-prés.: Florian Sauvé
 3e vice-prés.: Alphonse Jodoin
 Secrétaire: René Henley

Directeurs:
 Charles Gariépy
 Robert Jodoin
 Paul Payant
 Jean-Paul Amyot
 Capitaine: Paul Hallé
 Porte-drapeau: Jean Lecompte
 Tambour-major: Gaspard Du mouchel.

Soirée théâtrale de nos Zouaves les 17 et 18

Les 17 et 18 octobre prochains, sera présentée par les Zouaves de la Cie 27, une soirée théâtrale dont il n'est point besoin de garantir au public de Valleyfield l'intérêt que suscite leur programme qui est des mieux organisés.

L'an dernier la Cie 27 faisait son apparition sur la scène pour la première fois alors qu'un grand succès couronnait ses efforts. Cette année le programme est encore plus attrayant et plus varié.

Les Zouaves de Valleyfield attirent l'attention du public, et invitent les gens de cette ville à venir en foule assister à ces représentations qui sauront faire rire les spectateurs et les amuser pour plus que le prix d'entrée.

Donc, en foule, les 17 et 18 octobre prochains, dans la salle de la Cathédrale à 8 heures précises.

RECETTES DU C.N.R.

Les recettes brutes du Canadiar National durant la semaine terminée le 30 septembre 1939 se sont élevées à \$7,520,260 contre \$4,994,954 durant la semaine de 1938 correspondant une augmentation de \$1,525,306.

M. Philippe Boyer, . . .

(Suite de la 1ère page)

"J'entre dans cette lutte, à votre demande, sans la désirer, sans la vouloir, sans l'avoir souhaitée et j'accepte votre choix, qui est le choix de l'expression populaire. J'ai résisté à de très fortes pressions de la part de mes amis et des personnalités de la politique mais j'ai dû me laisser convaincre par ce groupe de patriotes qui veulent rétablir dans notre province un sain régime politique, libre des trusts et de toutes les influences néfastes.

"Bien qu'engagé dans plusieurs organisations nationales, sociales, religieuses et économiques, qui me sont très chères, veuillez m'en croire, telles que la Ligue des Anciens Retraitants, la société St-Jean-Baptiste, La compagnie d'assurances La Laurentienne, La Caisse Populaire de ma paroisse, qui exigent beaucoup de mon temps, je suis prêt à ses sacrifices mais elles devront néanmoins se priver temporairement de mes efforts en entrant dans cette lutte politique.

"Après beaucoup d'hésitations, j'accepte votre candidature pour abandonner momentanément mes oeuvres les plus chères.

"J'entre dans cette lutte, Messieurs, sans aucune ambition personnelle, sans aucun intérêt, sans rechercher de vaines gloires, avec les mains nettes et j'entends en sortir de même, le 25 octobre, élu ou battu. Je pourrai peut-être être vaincu mais je ne serai certes pas diminué car j'entends faire une lutte très propre, honnête et sans soulever les mesquines passions politiques, les vils sentiments qui sont habituellement les termes les plus connus de la politique.

"Je comprends le programme de l'Action Libérale Nationale et je le comprends d'autant mieux que les ouvriers n'ont jamais eu de chance dans le textile . . . Les trusts et les gouvernements ont toujours contrôlé la classe qui a le plus besoin de protection.

"Je ne veux pas, en affirmant ceci, m'attirer des votes et provoquer votre encouragement, mais je dis ceci parce que je suis convaincu que le programme de l'Action Libérale Nationale avec M. Paul Gouin et ses Lieutenants qui m'entourent est le seul susceptible de vous apporter plus de bien-être dans vos foyers si nous réussissons à réaliser les réformes qu'il préconise.

"Je n'ai pas l'intention, Messieurs, non plus, d'être un suiveur aveuglé par l'esprit de parti; je suis actuellement un admirateur de M. Paul Gouin et je serai toujours heureux de l'appuyer dans ses bonnes mesures pour le relèvement moral et économique de notre petite nation.

"Cependant je ne suis pas prêt à renier mes amis et mes principes, les ouvriers et les cultivateurs; j'accepte cette candidature pour défendre vos intérêts à la lumière de ma conscience profondément religieuse.

"Contrairement aux autres organisations politiques, nous ouvrirons toutes nos assemblées par la prière et il sera défendu au cours de la présente lutte à tous mes fidèles supporters, à mes orateurs, à mes organisateurs d'offrir la moindre quantité d'alcool.

"Je suis décidé à faire une élection profondément honnête depuis le commencement de la lutte jusqu'à la fin.

"Voilà, messieurs, les principes directeurs, de ma présente campagne politique et je suis convaincu qu'ils plairont à tout l'élément sain de notre population.

"Je compte sur votre support entier et vos souscriptions généreuses pour défrayer les dépenses nécessaires des allers et venues des candidats.

"Quant à mon programme, je vous l'exposerai sous peu dans nos assemblées publiques.

Ouverture officielle de la campagne

de

M. Delpha Sauvé

UNION
NATIONALE
DUPLESSIS

GRAND
RALLIEMENT

à la salle du Collège de

Beauharnois

DIMANCHE SOIR, 15 OCTOBRE
à 8 h. p.m.

Seront présents:

M. Delpha Sauvé

député

M. Jean Bumbray



DELPHA SAUVE

Plusieurs orateurs adresseront aussi la parole à cette assemblée.

M. Delpha Sauvé rendra compte de son mandat.

Ste-Philomène

M. Lévis Reid, M. et Mme Lucien Sansoucy et leur fils Gilles, M. Georges Reid de Montréal, Mlle Yvette Turgeon de Québec, en visite chez M. Adrien Bannon.

M. et Mme Alex Bergevin de Huntingdon chez M. et Mme Arthur Bourcier.

M. et Mme Joseph Legault de passage à Beauharnois dernièrement.

M. Roger Gagné de Montréal, chez M. Joseph-Arthur Loïselle.

M. et Mme André Dumouchel de Châteauguay, chez M. Wilfrid Bourcier.

Mme Arthur Desgens de Valleyfield, en promenade chez son frère, M. Honorius Loïselle.

Mme Lévis Reid de Montréal, en visite chez ses parents de Ste-Philomène.

Mlle Céline Bannon de passage chez M. et Mme Alphonse Allard de Châteauguay, dernièrement.

Mme Hervé Dumouchel de Châteauguay, chez M. et Mme Joseph Myre.

M. et Mme Joseph-Arthur Loïselle de passage chez M. et Mme Emilien Prévost de Montréal.

M. Aurélien Thibert de Montréal, en promenade dans sa famille.

M. et Mme Yvon Bazinet et leurs enfants de St-Isidore, chez M. Wilfrid Bourcier.

M. Joseph Myre occupe à présent sa nouvelle demeure au village.

M. Lucien Barrette occupe la demeure du docteur Savage.

Décès

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de M. Pierre Giroux, décédé à l'âge de 82 ans. Il laisse dans

le deuil ses soeurs, Mmes Hormisdas Parent et Alphonse Schinck.

Funérailles

Le 28 septembre eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles d'Aldéo Thibert, fils de M. et Mme Emile Thibert, décédé à l'âge de 20 ans. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, six frères, René de Québec, l'abbé Girard du Séminaire de Montréal, Rosaire des Pères Blancs de Québec, Lorenzo et Florent du Séminaire de Valleyfield, et D'Arcy; une soeur, Lucille ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

St-Stanislas de Kostka

Prime d'enseignement

Mlle Béatrice Lauzon, institutrice, vient de recevoir une prime de \$20 du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. François Cloutier, inspecteur d'écoles. Cette prime lui fut accordée pour succès dans l'enseignement.

Quarante-Heures

La semaine dernière, nous avons eu nos Quarante-Heures. A cette occasion, étaient de passage au presbytère: Mgr Georges Cassidy, curé de la paroisse St-Patrice de Hamilton, Ont., M. le chanoine Laframboise, curé à St-Stanislas de Kostka, M. l'abbé A. Laporte, curé d'Ogdensburg, N.-Y., MM. les abbés H. Le-



M. J.-F. CONNOLLY, surintendant adjoint des Termini de Montréal, dont M. R.-C. Johnston, surintendant général du district de Montréal, annonce la nomination comme surintendant des Termini de Montréal.—(Photo C.N.R.)

court, A. Paiement, A. Patenaude, E. Moreau et L. Berthiaume, curés; R. Boissonneault, H. Charlebois, Paul Deguire et H. Brais, vicaires; MM. les abbés A. Jeannotte, directeur de l'Ecole Normale de Valleyfield, Paul Leboeuf, économiste et E. Laberge, du Séminaire de Valleyfield. Les prédicateurs de l'heure sainte furent MM. les abbés Paul Deguire et H. Charlebois.

La sublime indifférence des fumeurs au Canada en l'année 1938

L'an dernier 13,719 incendies dus à des fumeurs négligents ont causé pour \$2,427,000 de dommages à la propriété. D'après les rapports au commissaire fédéral des incendies en 1938 les incendies attribuables à cette cause furent les plus nombreux. Il y a dix ans on ne comptait qu'un peu moins de 3,000 incendies attribuables aux fumeurs dans tout le Canada. Mais l'augmentation continue du nombre des fumeurs, principalement des fumeuses, semble s'être caractérisée par une insouciance quant aux risques d'incendie pouvant être allumés par les cigarettes, le tabac et les allumettes en feu jetées sans précaution, qui est presque inimaginable. Avec un accroissement de 430 p. 100 dans le nombre des incendies dus à cette cause on peut considérer que le plus grand danger d'incendies est imputable à l'"insouciance des fumeurs". On se demande si les femmes sont moins précautionneuses que les hommes quand elles fument. Malheureusement les statistiques manquent pour nous éclairer là-dessus, mais le fait reste qu'un trop grand nombre d'incendies résultent de la négligen-

ce des fumeurs et qu'ils disparaîtront lorsque ceux-ci jetteront leurs cigarettes, allumettes et tabac avec précaution. Peut-être que si l'on pouvait rassembler les quelques 14,000 personnes responsables de ces incendies et les faire assister à la destruction par le feu de propriétés valant près de deux millions et demi de dollars, leur faire entendre les cris de personnes ne pouvant s'échapper de brasiers ainsi que les crépitements des flammes, qu'elles seraient moins négligentes à l'avenir.



COMME AU TEMPS DE LA PROSPERITE

Un fait inusité a attiré l'attention de tous les employés du New-York Central Railways, la semaine dernière, quand un convoi de fret d'une longueur de près d'un mille se dirigeait vers Montréal.

Ce convoi de fret comprenait 200 wagons remplis et tirés par trois puissantes locomotives. On s'explique cette circulation intense par l'augmentation du commerce entre le Canada et les Etats-Unis d'une part et les importateurs canadiens et les exportateurs américains d'autre part.

C'est une prospérité de guerre qui ne durera que le temps des hostilités. Il est possible qu'à la suite de ce surcroît de marchandises en expédition que les compagnies de chemins de fer embauchent de nouveaux employés.

LE PHILOSOPHE AMICAL

L'ennui dans l'pays, que j'disais au crémier, c'est qu'chacun pense à ses propres ennuis au lieu d'penser à ceux des autres.

Essayez donc un peu d'faire du bon beurre avec vot' vieille crème et vous connaîtrez mes ennuis, que m'dis le crémier.

En parlant d'beurre, que j'lui dis, ça me rappelle la fraîcheur, et en parlant d'fraicheur, ça me rappelle le jour où j'ai été quérir d'l'eau pour la cuisine. J'ai laissé tomber mon projecteur et il a roulé dans le puits. J'ai arraché deux ou trois planches et j'ai vu qui brillait tant qu'il pouvait dans quinze pieds d'eau. C'est qu'les piles qui étaient datées étaient vraiment fraîches.

INAUGURATION D'UNE VOITURE ELECTRIQUE

La Montreal & Southern Counties Railway, une filiale du Canadien National, vient de mettre en service une nouvelle voiture électrique de Passagers entre Granby-Marieville et Montréal. Cette unité quittera Granby à 7h.30 du matin pour arriver à Montréal à 9h. Au retour, elle quittera Montréal à 6h.45 pour arriver à Granby à 8h.15. Les départs seront quotidiens, excepté le dimanche.

Sobre en tout- la Bière me suffit



Pour Célébrer

Le 77^{ème} Anniversaire

1862

de la Maison DION

1939

Grande Vente Commençant aujourd'hui Jusqu'à Mardi, le 31 Octobre

*Voici l'Occasion
de vous procurer à des Prix
de "Grande Economie"*

Tout ce que vous pourrez avoir besoin pour l'automne
et l'hiver

Hâtez-vous de profiter de ces bas prix, car aussitôt que
ces lignes seront épuisées il sera impossible de se les pro-
curer à ces prix.

*Afin de faire un succès de
"Cette Grande Vente
Anniversaire"*

Notre Maison s'est préparée à l'avance en commandant
de fortes quantités de marchandises aux prix d'avant-
guerre.

Cela explique comment nous pouvons vous les offrir à
ces prix d'aubaines.

Vous économiserez au moins 25%
sur vos achats durant cette Vente et vous aurez la garan-
tie de satisfaction d'une maison en affaires depuis 77 ans.

Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 octobre, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Bacons, 180 à 230 lbs, prix de base, en offre, \$8.50 nourris et abreuvés; Camions: prix non établis. Sélects, 190 à 230 lbs., prime de \$1 par tête. Bouchers, 160 à 240 lbs, coupe de \$1.25 par tête. Légers, moins de 160 lbs, coupe de \$1 par tête. Pesants, 240 à 270 lbs, coupe de \$2.50 par tête. Extra pesant, plus de 270 lbs, coupes de \$1.50 et \$2 du 100 livres. Truies, \$5.50 à \$6.50.

Porcs classé abattus—\$11.30.
VEAUX DE LAIT. — Choix, \$9.50 à \$10; bon, \$9 à \$9.50; moyen, \$8 à \$8.50; commun, \$7 à \$8; au seau, \$5 à \$6.

VEAUX DE CHAMPS. — Bon, \$4.50 à \$4.75; commun, \$4 à \$4.25.

BOUVILLONS. — Choix, \$7.25 à \$7.50; bon, \$6.50 à \$7.25; moyen, \$6 à \$6.50; commun, \$5 à \$5.50; com. léger, \$4 à \$4.50.

AGNEAUX. — Bons, \$9; non-castres, \$7; communs, \$7; Pesants de plus de cent livres, \$8.

MOUTONS. — Bon, \$4 à \$4.50; commun, \$2.50 à \$3.

TAURES—Choix, \$6 à \$6.50; bonne, \$5.75 à \$6; moyenne, \$5 à \$5.50; commune, \$3 à \$4.

VACHES—Choix, \$5 à \$5.50; bonne, \$4.50 à \$4.75; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$3 à \$3.25; très com. \$2 à \$2.50.

TAUREAUX—Choix, \$5 à \$5.25; bon, \$4.25 à \$4.75; moyen, \$4 à \$4.25; commun, \$3.50 à \$4.

Prix de remise
Coopérative Fédérée de Québec

130 rue St Paul Est., Montréal
Semaine finissant le 7 octobre 1939

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 17c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 12c; coqs, 13c.

POULETS VIVANTS A ROTIR (gris)—A, 6 lbs et plus, 18c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 13c.

POULETS VIVANTS A ROTIR (rouges)—A, 6 lbs et plus, 15c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 13c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 11c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 10c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la livre, 8c.

PIGEONS VIVANTS—Le couple 20c.

N.B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF'S—A, gros, 33c; A, moyens, 31c; A, poulettes, 24c; B, 24c; C, 17c.

MERES DINDES (VIEILLES) VIVANTES—A 17c; B, 16c; C, 14c; COQS D'INDE VIVANTS. — 12c.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés). — Spécial, 6 lbs et plus, 25c; A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 à 6 lbs, 23c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 à 6 lbs, 21c; B, 4 à 5 lbs, 20c; C, 6 lbs et plus, 19c; C, 5 à 6 lbs, 18c; C, 4 à 5 lbs, 17c; C, 3 à 4 lbs, 16c.

POULES ABATTUES (Sélectionnées). — Spécial, 5 lbs et plus, 21c;

A, 5 lbs et plus, 20c; A, 4 à 5 lbs, 19c; A, 3 à 4 lbs, 18c; B, 5 lbs et plus, 17c; B, 4 à 5 lbs, 16c; B, 3 à 4 lbs, 15c; C, 5 lbs et plus, 15c; C, 4 à 5 lbs, 14c; C, 3 à 4 lbs, 13c.

VEAUX ABATTUS, engraisés au lait. — Bons, 14c; moyens, 13½c; communs, 11½c; très communs, 10½c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage

Montréal et succursale de Québec
Semaine finissant le 2 octobre 1939
inclusivement

BEURRE FRAIS. — No 1 pasteurisé, 27c; No 1 non pasteurisé, 26½c; No 2, 26c.

Semaine finissant le 3 octobre 1939
inclusivement

FROMAGE.—Blanc: No 1, 13½c; No 2, 12½c; Coloré: No 1, 13½c; No 2, 12½c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

St-Urbain

Mme Arsène Bonnier, Mlle Florentine Bonnier de Montréal, en visite chez M. George Atkinson.

A St-Chrysostôme, le 5 octobre, a eu lieu le mariage de Mlle Germaine Primeau à M. Roma Dagenais.

M. et Mme Omer Boivin de Hemmingford chez M. et Mme Augustin Demers.

M. William Atkinson chez Mlle Stella Brogan de Hemmingford.

Québec approuve la requête des ouvriers du textile

Le ministère du Travail annonce que les salaires
seront augmentés dans l'Industrie

LE COMMUNIQUE

"L'Office des salaires raisonnables a mis à l'étude, depuis quelques jours, les diverses ordonnances qui ont été promulguées en vue de fixer les conditions de travail dans l'industrie textile du coton et de la soie.

"L'Office estime qu'en principe il est opportun que les salaires des ouvriers de cette industrie soient accrus dans une mesure aussi généreuse que possible. Il est évident que les conditions actuelles ne sont pas celles qui prévalaient avant la déclaration de la guerre. Par ailleurs, le coût de la vie a déjà largement augmenté et a tentance à s'élever davantage.

"Les difficultés de l'industrie du textile sont pratiquement disparues du fait de l'augmentation considérable des commandes; celles-ci sont prises à des taux qui permettent aux compagnies intéressées de rémunérer leurs ouvriers plus convenablement. S'il s'agit particulièrement de commandes de guerre, les compagnies ont droit d'être remboursées de leurs frais essentiels, à savoir, matériel, main-d'oeuvre et administration, plus un certain profit. Les compagnies textiles seraient donc mal avisées de s'opposer au principe d'un rajustement des salaires, étant donné qu'elles n'en porteront pas elles-mêmes le fardeau.

"Au surplus, il est juste et équitable que contrairement à ce qui s'est pratiqué dans le passé, les ouvriers de l'industrie textile participent à la prospérité nécessairement accrue des compagnies textiles de

coton et de soie.

"C'est donc en présence de ces considérations que l'Office des salaires raisonnables se rendra, dans une large mesure, à la requête qui lui a été présentée par la Fédération nationale catholique du textile, à la suite de son congrès du 30 septembre dernier."

Théâtre Alamo

Châteauguay Bassin

Film Français

Dimanche, le 15 octobre

LUCIEN BAROUX

- dans -

"QUATRE HEURES DU
MATIN"

- aussi -

"JESSIE JAMES"

Film en couleurs

Semaine prochaine

"BAR DU SUD"

- et -

"KENTUCKY"

La Vie Sportive

Le Providence s'entraîne à Valleyfield

Les nouveaux propriétaires des Reds de Providence de la ligue Internationale Américaine acceptent offres de la compagnie d'exposition et arriveront dimanche pour l'entraînement annuel des joueurs

PUBLICITE POUR NOTRE VILLE

Nous apprenons que MM. Camille Doucet et Albert Leduc ont obtenu des nouveaux propriétaires des Reds de Providence la certitude que leurs joueurs viendraient subir à l'Aréna de Valleyfield leur entraînement annuel avant la saison de hockey.

C'est toute une aubaine pour notre ville; s'est toute une excellente publicité qui vaudra certes des centaines de dollars à certains commerces de notre cité; c'est un médium d'annonce qui ne coutera rien à la ville et pourtant les journalistes viendront dans notre ville pour en rapporter des nouvelles; c'est une opportunité qui ne s'offre pas tous les jours et qui nous vaudra certainement la visite de plusieurs magnats du hockey.

Les Reds de Providence de la

ligue Internationale Américaine ont été vendus par le juge James E. Dooley et Jean Dubuc à la compagnie de l'Auditorium du Rhodes-Island.

Les joueurs intéressés par cette transaction sont: John Red Doran, Crossley Sherwood, Art Giroux, Al Jarvis, Art Lesieur, ???????? Starr et Hub Wilson.

Les propriétaires et l'instructeur arriveront dans notre cité au cours de la journée de dimanche et les joueurs commenceront leur pratique au courant de la semaine.

C'est certes une surprise pour les amateurs du hockey; c'est grâce aux démarches de MM. Camille Doucet et Albert Leduc que la compagnie d'exposition a pu obtenir l'entraînement des Reds dans notre Aréna.

Les Rapides de Lachine auront un fort club dans la Provinciale

Les Rapides de Lachine auront un formidable club dans la ligue de hockey Provinciale Senior cet hiver si l'on tient compte des joueurs déjà signés par le club, qui sera piloté cette saison par le brillant joueur de centre Tag Millar.

En plus de Millar, champion compteur de la ligue Provinciale l'an dernier, les Rapides aligneront plusieurs autres vedettes dont Paul Piddcock, ancien joueur du McGill qui se signala l'an dernier pour le club Kirkland Lake, finaliste pour le championnat senior d'Ontario l'an dernier.

Les autres joueurs sous contrat sont Buddy James, et Paul Armand du club de l'an dernier; Patsy Séguin, gardien de buts du Royal en 1938-39; Joffre Séguin, ancien joueur du Ottawa qui brilla pour un club d'Angleterre l'hiver dernier; ainsi que Connie Tudin, joueur d'Ottawa qui jouait en Angleterre l'hiver dernier et qui est sur la liste de réserve des Bruins de Boston.

D'autres joueurs qui signeront probablement pour le Lachine prochainement sont: Rosaire Demers, Spike Larabe et Maurice Bastien, du club de l'an dernier; et Harry Hayes, ancien joueur du Royal Ju-

nior qui se signala en Angleterre la saison dernière.

LES CASTORS

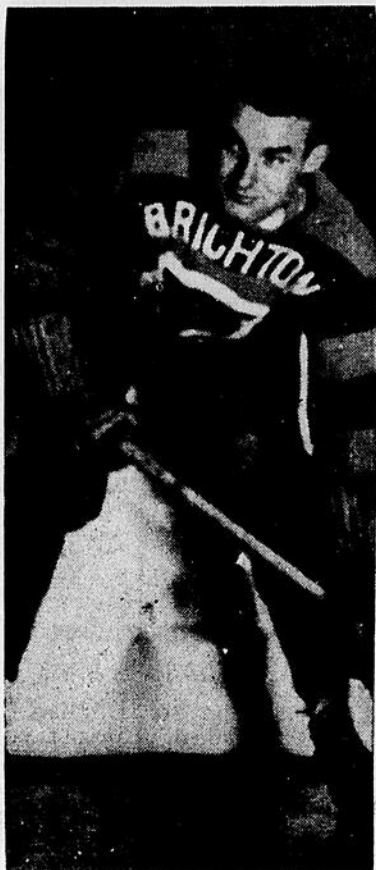
Les Castors avaient — on nous l'a déclaré — l'assurance des services des frères Laprade et de O'Leary, trois joueurs du Port-Arthur, vainqueur de la coupe Allan. Ces trois joueurs auraient — paraît-il — aimé beaucoup à venir à Québec, mais les règlements du hockey amateur s'opposent à leur transfert à Québec. Cette obstruction complique la situation de façon fort sérieuse.

A tout événement, il semble peu probable que nous ayons une équipe de la provinciale cette année. Les directeurs du club feront tout probablement une déclaration au cours de la semaine prochaine, et expliqueront la situation aux amateurs québécois.

Ormstown

La semaine dernière, les RR. SS. de la Providence de l'Hospice St-Vincent de Paul sont venues faire leur visite annuelle. Mlles Adélima Bolduc, Marguerite Bourgoïn, Jacqueline et Françoise Cartier et Laurentienne Forget les accompagnèrent.

NOUVEAU JOUEUR



OSCAR AUBUCHON, joueur amateur avantageusement connu au Canada et en Angleterre, s'alignera cet hiver avec les Braves de Valleyfield. Aubuchon jouait l'an dernier avec les Tigers de Brighton. C'est un joueur de centre.

Les Quilles Dion

All-Stars et Jantzen Divers sont victorieux

Lundi soir, le club All-Stars a fait subir au Brill Shirt sa troisième défaite consécutive. Par cette victoire, le All-Stars ne se trouve qu'un point en arrière des meneurs.

Dans l'autre partie, le Jantzen Divers a fait baisser pavillon au Acme Clothing par 3 à 1. C'était la première défaite du Acme. Par ce triomphe le Jantzen se trouve maintenant à partager la première position.

Mlle B. Bellefeuille, avec un simple de 112 et un total de 311 fut l'étoile de la soirée, et chez les hommes, Y. Rho avec 161 et un total de 399 ainsi que Lucien Leduc avec un total de 399 se distinguèrent. Voici maintenant le classement et le résultat de la soirée ainsi que le "Big Six".

ALL-STARS—	1ère	2e	3e	Ttl
M. Leduc	121	74	113	308
Mme Leduc ...	80	107	68	255
L. Guionnet ...	112	74	84	270
J. Langevin ...	72	63	87	222
S. Martin	134	99	114	347

Totaux

JANTZEN—	1ère	2e	3e	Ttl
M. Filiatrault ..	91	89	103	283
A. Lespérance ..	96	160	97	353
L. Haineault ..	81	74	85	240
J. P. Leduc	124	127	114	355
L. Leduc	123	125	151	399

Totaux

ACME CLOTHING—

	1ère	2e	3e	Ttl
B. Bellefeuille ..	89	112	110	311
J. M. Poirier ..	119	121	121	361
S. Haineault ..	62	75	73	210
Y. Rho	146	161	92	399
L. Reynolds	139	101	67	307

Totaux

"Big Six"

B. Bellefeuille	99.8
M. Filiatrault	95.2
Mme P. Leduc	92.2
G. Innis	128.4
Y. Rho	125.3
J. P. Leduc	123.9

	J	G	P	T
Acme Clothing	12	7	5	9
Jantzen Divers	12	6	6	9
All-Stars	12	6	6	8
Brill Shirts	12	5	7	6

Résultat de la soirée:

BRILL SHIRTS—1ère	2e	3e	Ttl	
M. Hébert	71	60	71	202
S. Duhaime	87	88	62	237
G. Innis	129	112	241	
A. Bériault	85	76	93	254
R. Beaupré	121	97	82	300
Dummy	112	112

Totaux

Cazaville

Un incendie a détruit de fonds en comble la remise et les autres bâtiments à la résidence de M. Jos. Lalumière à Cazaville, dès les petites heures, samedi matin.

Après de multiples efforts l'on put sauver les instruments aratoires qui se trouvaient dans la remise. Les dommages sont en partie couverts par les assurances.

M. et Mme Avila Beauchesne et leur famille, Mlles Yvette et Paulette, Paul et Gérard Beauchesne, ainsi que M. George Gagnon, M.

René Desjardins, tous de Montréal, en visite, dimanche chez des parents.

M. Médéric Primeau de Montréal, en visite, dimanche, chez son père, M. Alfred Primeau.

M. et Mme Cléophas Leblanc et leur fils Ernest de Valleyfield, de passage en notre paroisse, dimanche.

Dimanche soir, plusieurs parents et amis étaient reçus à souper chez M. et Mme Avila Robidoux.



VAINQUEUR



PETER SAVAGE qui a gagné récemment la course de 17 milles organisée par la Garde Champlain de Valleyfield. Il parcourut les 17 milles en 47 minutes.



PROTEGEZ VOS YEUX

P. J. BRODEUR, *bijoutier*

SPECIALISTE en OPTOMETRIE,

201, Victoria, Valleyfield, P.Q. Téléphone 111

Théâtre Bellerive

Jeudi-vendredi, samedi, les 12-13-14 octobre

"Fast and Loose"

avec ROBERT MONTGOMERY - ROSALIND RUSSELL

- aussi -

"Congo, the Wild Stallion"

Sujets courts - Actualités

Dimanche-lundi-mardi- mercredi, les 15-16-17-18

"They Shall Have Music"

avec JASHA HEIFFETZ et ANDREA LEEDS
LE PLUS GRAND FILM MUSICAL DE L'ANNEE

- aussi -

2 films courts - Actualités

Chronique de St-Stanislas

ST-STANISLAS-DE-KOSTKA

Mention honorable pour septembre

Mention honorable pour septembre
9e année. — Thérèse D'Aoust, Jacqueline Tremblay.

7e année. — Marcel Tremblay, Marguerite Brosseau, Laurent Vachon, Claire Lemieux, Georgette Ménard.

M. J.-G. Tremblay, prof.

6e année. — Thérèse Vachon, J.-Yves Tremblay, Pauline Hamelin, Ghislaine Daoust, Simone Myre.

5e année. — Marie-Jeanne Daoust, Robert Tremblay, Claire Hamelin, Raymonde Lemieux, Paul Brosseau, Fernande Brière, Lucille Vaudrin, Jeannot Longtin.

Mlle Louise D'Aoust, inst.

4e année. — Gilles Longtin, Gisèle Vaudrin, M.-Berthe Longtin, Dolores Longtin, Jeannine Desgroseilliers.

3e année. — M.-Marthe Montpetit, Yvan Daoust, Gérard Vachon, Jeanne d'Arc Brière, Maurice Lalonde.

2e année. — Jacqueline Dubuc, Denis Tremblay, Marielle Lalonde, Jeannine Vaudrin, Marielle Hamelin, Yolande Bougie, Georgette Brière.

1ère année. — Rita Desgroseilliers, Marcel Deschamps, Claude Longtin, Madeleine Chayer, Roland Gendron.

Mlle Berthe Vachon, inst.

La paroisse de St-Stanislas comprend 185 familles, 883 communiants, 98 non-communiants, soit une population de 981 âmes.

Le 3 octobre, les élèves de la première classe de l'Ecole Modèle présentèrent leurs hommages de reconnaissance à leur dévoué professeur, M. J.-G. Tremblay, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Un cadeau-souvenir lui fut offert et une adresse lui fut lue. En voici le texte:

Monsieur,
C'est avec joie que nous voyons ar-

Les heures de travail

Les dispositions de l'ordonnance no 4 suspendues pour trois mois

L'Office des salaires raisonnables, par décret approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, donne avis qu'il a suspendu pour trois mois les dispositions de l'ordonnance no 4 relatives à la réglementation des heures de travail. Ce décret se lit comme suit: "Vu l'état de guerre entre le Canada et l'Allemagne, l'Office des salaires raisonnables abolit certains des règlements de l'ordonnance no 4, aux fins d'adapter cette ordonnance aux conditions nouvelles des industries de la province de Québec.

"Ainsi, les dispositions de l'ordonnance no 4 limitant le nombre des heures de travail dans les industries sont suspendues pour une période de trois mois avec effet rétroactif à partir du 1er septembre et jusqu'à décision contraire du lieutenant-gouverneur en conseil.

"Toutefois, la présente décision ne relève pas les employeurs de leur obligation de payer, conformément à l'ordonnance no 4, le salaire majoré pour toutes les heures de travail excédant le nombre d'heures fixé par semaine, régulière ou normale.

"Le travail supplémentaire n'aura pas à être payé à des taux plus élevés à ceux des employés dont l'employeur a augmenté ou augmentera les taux de salaires, déjà conformes à l'ordonnance, dans une proportion que l'Office aura jugée suffisante".

river le 3 octobre, jour qui nous permet de contribuer en retour à ce dont nous vous sommes redevables. Nous nous réunissons tous ensemble pour vous souhaiter bonne et heureuse fête.

Nous voulons vous témoigner notre reconnaissance en vous présentant ce petit souvenir qui, nous l'espérons, malgré son peu de valeur, vous fera un grand plaisir. Nous désirons pour vous la réalisation de vos entreprises et de tous vos désirs les plus chers.

En plus, un autre présent; c'est le présent de notre bonne conduite. A l'avenir, nous ferons notre possible, dociles à vos recommandations, afin que nos notes soient la récompense de votre dévouement.

Ces résolutions ne sont pas offertes seulement comme cadeau de fête, mais, nous le répétons, elles seront observées durant toute l'année. Voilà comment vous prouvent vos élèves pour l'année à peine commencée. Ecole Supplémentaire de St-Stanislas, Classes de 7e, 8e et 9e années.

Mariages
Le 4 octobre, M. l'abbé Louis Roland a béni le mariage de Mlle Thérèse Deniger, fille de M. et Mme Donat Deniger à M. Achille Myre, fils de M. et Mme Chrysologue Myre de Ste-Barbe.

:-:Les quilles:-:

LIGUE MIXTE

Shawinigan vs Valleyfield Cleanér
Le 26 septembre 1939

SHAWINIGAN—				
Miss Keddy	88	73	114	275
H. Buttress	98	109	126	333
P. Durocher	96	96	71	263
R. Lefebvre	134	130	82	346
M. A. Leduc	98	76	106	280
R. Prévost	114	94	93	301

628 578 592 1798

VALLEYFIELD CLEANER—				
Anita Soucy	117	103	105	325
Vernal Grace	76	112	110	298
G. Linton	130	77	109	316
Fred Fournier	99	108	160	367
M.-M. Lemieux	127	75	105	307
George Innes	110	134	145	389

659 609 734 2002

LIGUE PETITES QUILLES

Marché Bellerive vs Bell Telephone
Le 27 septembre 1939

MARCHÉ BELLERIVE—				
A. Gendron	73	95	79	247
O. French	67	47	46	160
M. Jacobson	40	22	62	124
L. Guarand	49	52	73	174

229 216 260 705

BELL TELEPHONE—				
F. Filiatrault	52	79	70	201
Mlle Lalonde	75	69	92	236
Lyons	74	64	59	197
J. Roy	98	79	77	254

299 291 298 888

GROSSES QUILLES

Progrès de Val. vs Plomb. Robineault
Le 27 septembre 1939

PROGRES—				
R. Loïselle	173	164	146	483
R. Bériault	133	124	143	400
A. Brunet	110	130	138	378
R. Leduc	150	139	146	435
E. Gendron	201	132	130	463

767 689 703 2159

PLOMBERIE—				
G. Tessier	134	133	163	430
L. Thibeault	161	125	142	428
A. Lefebvre	175	175	160	510

J. Jourdain	146	183	121	450
L. Robineault	157	122	182	461

773 738 768 2279

LIGUE MIXTE

Chez Ministre vs Dominion Store
Le 26 septembre 1939

CHEZ MINISTRE—				
A. Perry	67	72	84	223
A. Brault	93	103	95	291
B. Perry	73	91	86	250
J. Corbell	118	100	90	308
E. Perry	86	91	97	274
J. P. Malouin	103	106	104	313

540 563 556 1659

DOMINION STORE—				
S. Benoit	71	66	100	237
Y. Ménard	132	68	85	285
E. Rivest	64	78	79	221
S. Chayer	102	143	133	378
E. Durocher	63	82	94	239
G. Potvin	122	103	130	355

554 540 621 1715

PETITES QUILLES

Salon Gloria vs Hôtel Marquette
Le 27 septembre 1939

SALON GLORIA—				
Mme Quenneville	103	5	86	254
F. Monette	122	106	120	348
Mme P. Acquin	60	90	63	213
Mme Riley	11	89	79	279

396 350 348 1094

HOTEL MARQUETTE—				
E. Crepin	76	57	54	187
Mme Léger	77	88	120	285
Mme G. Crépin	110	93	86	289
C. Roy	82	56	76	214

345 294 336 975

Ormstown

Va et vient

M. le docteur Jean-Louis Moreau de Noranda, Abitibi, autrefois de notre paroisse, est venu passer quelques jours, visitant des amis.

M. et Mme Maurice Bouchard de St-Jean, M. et Mme A. Stockwell et leur fils Charles, Mlle Madeleine Rousseau de Montréal, visitaient M. et Mme Aristide Rousseau, dimanche dernier.

M. et Mme Maxime Brisebois et leurs enfants, M. Edgar Langlois, de Montréal, étaient de passage dans notre localité, vendredi dernier.

M. et Mme Zénon Sorel et leur fille Cécile de Montréal sont venus visiter M. et Mme Arthur Blanchette, en fin de semaine.

Mme Zénon Meloche, de St-Louis de Gonzague était de passage ici samedi dernier.

Mme Emmanuel Vincent et ses enfants Gérard, Raphaël et Mirella, de Valleyfield, visitaient des parents, dimanche dernier.

Mme Willie Prévost, M. l'abbé Wilfrid Goyette et M. et Mme Raoul Leboeuf, de Valleyfield, étaient de passage à Clarenceville, lundi dernier.

M. Walter Gretor et Mmes Louise et Anna Curotte de Montréal, visitaient des amis, dimanche dernier.

Dimanche dernier, M. et Mme Emile Chatel de Montréal, sont venus visiter M. et Mme Germain Bourgoin.

M. Herménégilde Bruneau et des amis de Montréal étaient en excursion de pêche ici, en fin de semaine.

M. Paul Cartier de Huntingdon était chez ses parents, dimanche dernier.

Mlle Jacqueline Péthel de Montréal visitait la famille Omer Forget, dimanche dernier.

Mlles Albertine, Angeline et Jeannette Forget, MM. Eloyisius Forget et Georges Legault sont allés faire un voyage à Québec, en fin de semaine. Ils se sont rendus à Ste-Anne de Beaupré.

MM. J. Labelle et Hector Turcotte de Montréal étaient de passage ici, cette semaine.

Mlle Rita Kirby de Huntingdon est venue passer la fin de semaine à Ormstown, la semaine dernière.

M. et Mme Orle Rémillard sont allés visiter leurs parents à St-Anoine Abbé, dimanche dernier.

M. Richmond Roy de St-Stanislas de Kostka, était de passage ici, samedi dernier.

Mlle R. Murphy de Huntingdon visitait des parents dimanche dernier.

M. William Ryan de Huntingdon était l'invité de Mlle Marceline Bazinet, dimanche dernier.

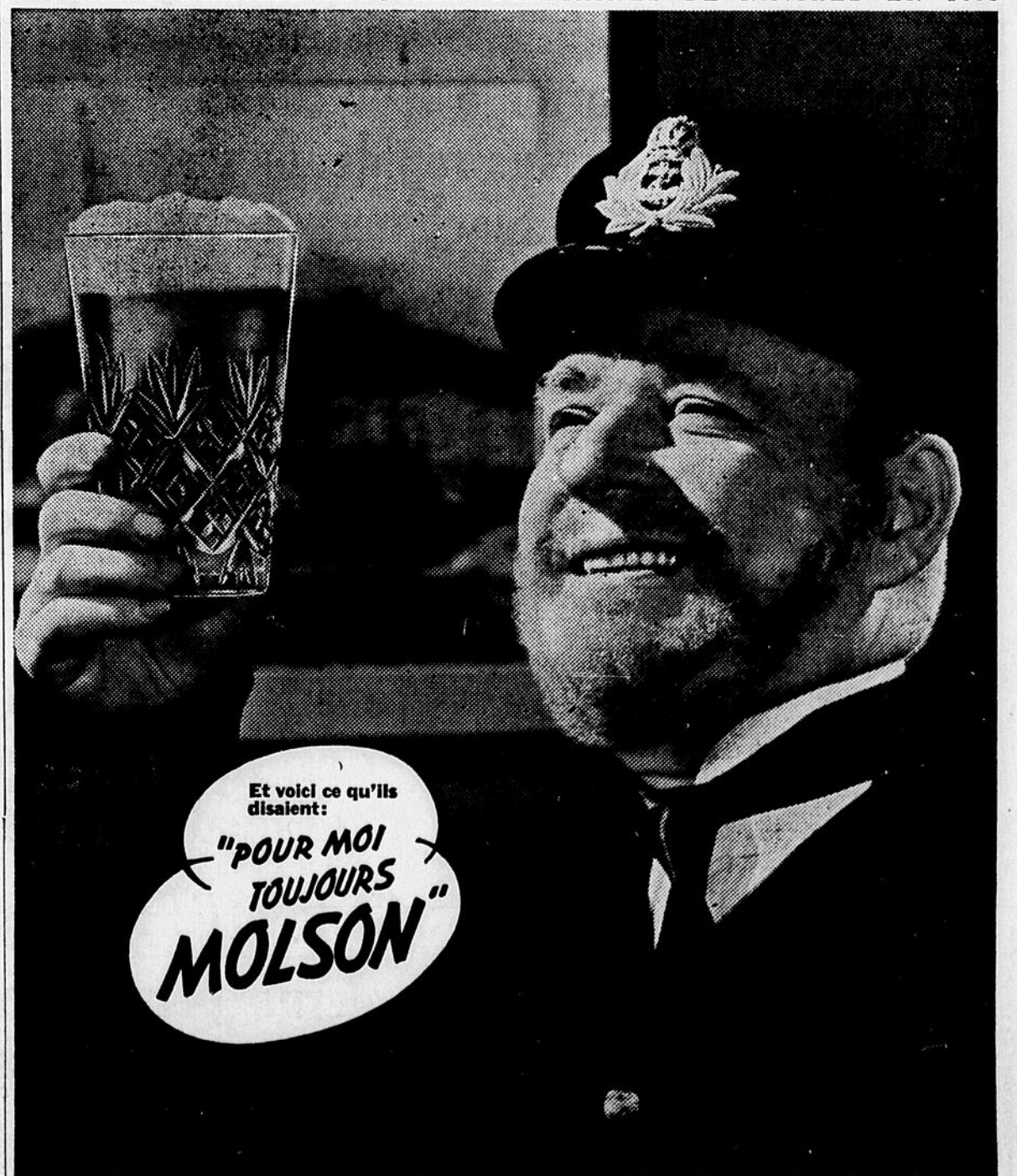
M. Roland Cyr, de Montréal, passait quelques jours à Ormstown, cette semaine.

M. Armour Barré de Montréal est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

La semaine dernière, M. Leslie Elliott de Prescott, Ont., est venu visiter ses parents.

La Fabrique a décidé récemment de se procurer un orgue nouveau modèle de la Cie Casavant Frères Limitée de St-Hyacinthe. L'inauguration aura lieu à Noël.

COMMENT S'HABILLAIENT LES CAPITAINES DE NAVIRES EN 1880



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Notre concours d'abonnement se continue

**Le tirage de nos 2 primes spéciales a lieu
tous les lundis soirs au Théâtre Bellerive**

On commence immédiatement des travaux de construction sur le terrain de la cité

Lors de la dernière assemblée du conseil présidée par Son Honneur le Maire J. A. Larin, on a décidé de commencer immédiatement les travaux de construction d'une bâtisse sur les terrains de la cité, rue Chemin Larocque et M. Pierre Trépanier a été engagé comme contre-maitre pour cette construction et pour celle des blocs de ciment nécessaires.

Lecture est faite d'une demande d'un permis de construction de la part de M. Osias Mercier.

Proposé par M. l'échevin Arthur Meloche, secondé par M. l'échevin Albert Dumouchel "Que la demande de permis de construction de la part

de M. Osias Mercier, pour une maison de 12½ pieds de la ligne sur la rue Andrew soit accordée à condition que la demande de permis soit faite au bureau de l'Ingénieur.

Lecture est faite d'une lettre de M. Conrad Vincent, demandant la construction de conduites d'eau et d'égouts jusqu'à sa propriété rue Bissonnette. L'Ingénieur est chargé de faire rapport en mentionnant si les lots de M. Vincent sont dans la ville.

Lecture est faite d'une lettre de l'Honorable Cyrille Délage, Surintendant de l'Instruction Publique au sujet de l'Ecole Ménagère Municipale. (Suite à la page 6)

SHELL OIL AIDE DES EMPLOYÉS-SOLDATS

La compagnie Shell Oil of Canada vient de faire tenir à tous ses employés une lettre circulaire dans laquelle elle les informe que tous ceux qui s'engageront dans l'armée canadienne profiteront des avantages suivants:

- 1) L'employé sera considéré comme en congé et ainsi continuera à totaliser ses années de service tout comme s'il était à l'emploi de la compagnie;
- 2) Il reprendra sa position à la compagnie quand il aura terminé son service avec le gouvernement;
- 3) Il recevra chaque mois de la compagnie un montant égal à la différence entre sa paie ajoutée à l'allocation du gouvernement et le salaire qu'il recevait de la compagnie.

ROBES ET MANTEAUX POUR DAMES

A l'occasion...

du CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE de sa fondation, la MAISON OSTIGUY ouvre un département de ROBES et MANTEAUX pour dames.

Notre choix des plus récents modèles saura vous plaire par ses prix attractifs. Une visite à notre nouveau département vous intéressera.

N'oubliez pas non plus que notre assortiment de boléros et de manteaux de fourrures est des plus complets, et défie toute compétition quant au prix et à la qualité. Vous y trouverez ce que vous désirez.

M. N.-A. OSTIGUY rappelle à ses clients, qu'à partir du 15 octobre, un prix plus élevé sera fixé sur toutes les fourrures, et invite tous ceux qui désirent se procurer un morceau de fourrure, à venir faire leur choix immédiatement.



Hâtez-vous de vous procurer vos fourrures pour l'automne avant la hausse des prix

Nos années de service sont votre garantie
BIENVENUE A TOUS!

N. A. OSTIGUY

215, Victoria

Tél. 71

- ZORIC - ZORIC - ZORIC -

PICHE nettoyeurs annoncent qu'ils viennent de remorder-niser entièrement leur atelier de nettoyage. Toujours anxieux de fournir à leur clientèle le service le plus parfait autant que le plus rapide, ils viennent de munir leur atelier du système de machinerie le plus moderne, le système "ZORIC".

QUALITE: "ZORIC" est un procédé nouveau qui garanti la parfaite netteté des vêtements et qui après l'opération ne laisse aucune trace d'odeur.

"ZORIC" emploie un fluide qui diffère entièrement des systèmes à gazoline ordinaire et c'est pour cela qu'il donne à vos vêtements une qualité de nettoyage supérieure.

SERVICE: Ce système de nettoyage moderne permet de fournir à notre clientèle le service le plus rapide.



Faites nettoyer dès maintenant vos pardessus d'automne et d'hiver.

"PICHE NETTOYEURS"

311, Victoria "NOUS ALLONS CHERCHER ET LIVRONS" Téléphone 572